

LE BLUES DES MARCHANDS DE JOURNAUX

Pages 7 et 8

ISSN 1259-9034



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 112 - DÉCEMBRE 2004 - 2,20 EUROS

Clichy en quête de jours tranquilles

Page 16

Notre série : Ce qui a changé en dix ans dans le 18e

Le dossier de l'urbanisme à La Chapelle

D.R. Archives SNCF



Le site ferroviaire entre La Chapelle et la rue d'Aubervilliers, il y a une dizaine d'années : au premier plan, les terrains Pajol avec la grande halle ; au fond, la cour du Maroc. (Pages 11 à 13)

Porte de la Chapelle : débats autour de l'évacuation du squat de toxicomanes

(Page 3)

Jean-Yves Rognant, fondateur du 18e du mois, est décédé

(Page 5)

Montmartre quartier vert : changement de sens

(Page 9)

Le Point d'accès au droit de la rue Stephenson : premier anniversaire

(Page 10)

Des tags défigurent la rue Cavallotti

(Page 15)

Histoire : bals et guinguettes sur les boulevards de Clichy et de Rochechouart

(Pages 18 et 19)

Expo Giger à la Halle Saint-Pierre : interview de l'artiste

(Page 21)

Le bulletin d'abonnement est en page 14.

BnF
PHS

27 Feb 20 32713

La situation du 18e du mois

L'assemblée générale de l'association éditrice vient de se tenir.

L'assemblée générale de l'association *Les Amis du 18e du mois*, éditrice de notre journal, s'est tenue le 23 octobre 2004. L'association regroupe deux catégories d'adhérents : d'une part, les fondateurs et les membres de l'équipe de rédaction ; d'autre part, des lecteurs qui souhaitent marquer, par l'adhésion, leur intérêt pour la fonction que remplit ce journal.

Après le rapport d'activité présenté par la présidente soprtante Marika Hubert, la discussion a porté sur divers aspects de la vie du journal : l'orientation, et au premier rang la question des relations avec les associations du 18e, car l'information sur la vie associative est, depuis la création du journal, une de nos priorités ; et ensuite la diffusion.

La volonté d'indépendance vis-à-vis de toute organisation politique ou religieuse, inscrite dans les statuts, a été rappelée.

Pour 2003, la diffusion mensuelle moyenne (ventes payantes, englobant ventes au numéro et abonnements) s'élevait à 1904 exemplaires. Pour 2004, les résultats des sept premiers mois (les seuls connus au moment de l'assemblée générale) sont légèrement supérieurs à ceux des sept premiers mois de 2003.

Le nombre des abonnements, en octobre 2004, s'élève à 529.

Pour faire une comparaison (qui vaut ce qu'elle vaut), si on rapporte la diffusion du *18e du mois* à la population de l'arrondissement, on peut dire qu'elle est au même niveau qu'un journal national qui vendrait 630 000 exemplaires. C'est bon, mais notre marge de progression est réelle.

Et les finances ? Une charge nouvelle est apparue en 2003 : nous versons une rémunération pour le maquettage (qui auparavant était fait par un bénévole). L'excédent financier dégagé en situation normale nous permet d'y faire face.

Mais le fait le plus important de la dernière période est l'ouverture de notre local, 76 rue Marcadet, en avril 2003. Jusqu'à cette date, nous n'avions pas de local. Le travail de rédaction et de réalisation du journal se faisait au domicile de membres de l'équipe.

Courant 2002, il est apparu que, compte tenu de la nouvelle répartition des tâches, un local était indispensable. Mais pour pouvoir payer le loyer, il nous a fallu demander à la Ville de Paris une *subvention compensatrice de loyer*, comme le font de très nombreuses associations. Jusque là, nous avions toujours tenu,

en vertu de notre principe d'indépendance, à fonctionner sans aucune subvention de personne ; mais l'assemblée générale de 2002 a autorisé le bureau à demander cette *subvention compensatrice de loyer*, subvention que nous avons obtenue (mais la demande est à renouveler chaque année).

Si l'on met à part le loyer (et charges : EDF, assurance...) et la subvention qui y correspond, les dépenses et les recettes se sont réparties de la façon suivante pour 2003 :

• **Dépenses** : Impression 60 %. Maquettage 16 %. Frais photo 4 %. Autres frais (télécoms, frais postaux, papeterie et divers) 20 %.

• **Recettes** : Ventes au numéro 60 %. Abonnements 25 %. Cotisations des adhérents 7 %. Publicité 6 %. Remboursement de trop-perçu de TVA 2 %.

Ainsi, 85 % de nos ressources (hors subvention compensatrice de loyer) proviennent de nos ventes (ventes au numéro et abonnements).

Nouveau bureau de l'association, élu à l'issue de l'assemblée générale : président Michel Cyprien, vice-présidente Marika Hubert, trésorier Christian Adnin, secrétaire Noël Monier, secrétaires-adjoints Günter Klode et Alain Azouvi.

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Sonnet pour les voitures

«Depuis quelque temps, l'autorité municipale, après avoir considérablement entravé (à grands frais) la circulation dans notre ville, s'en prend directement à l'automobiliste dans l'espoir, à mon avis peu sensé, de diminuer la circulation automobile dans Paris. Au nom de cet "idéal", on met en fourrière avant et après les heures ouvrables des véhicules mal garés - même dans une impasse où la circulation est nulle. Cette répression a le caractère d'une injustice.

C'est pourquoi je vous envoie cet innocent sonnet :

Si vous habitez à Paris
ne prenez pas votre voiture
sinon bientôt serez puni
de la manière la plus dure

On multiplie les interdictions
en dépit de la Raison pure
avec un certain parti-pris
qui engage la vie future

de celui qui se voit privé
de sa voiture - à la fourrière
Où est-elle ? c'est un mystère

Sachant enfin la vérité
vous paierez un prix fantastique
au profit de la République.»

Marcel Lecomte

Note de la rédaction : La municipalité en en effet entrepris une politique

énergique de réduction de la circulation automobile. Cela figurait dans le programme sur lequel elle a été élue. Beaucoup de Parisiens l'approuvent, beaucoup d'autres non. Dans un prochain numéro, dans notre série "Qu'est-ce qui a changé dans le 18e en dix ans", nous ferons écho à ce débat.

Le café à 0,90 €

«Dans votre dernier numéro vous citez les cafés du 18e où l'on peut encore prendre son "p'tit noir" au comptoir pour 1 euro. Mais savez-vous qu'il y a mieux que cela ? A la Fourmi, rue des Martyrs, tout près de l'angle du boulevard de Rochechouart, le petit noir est toujours encore à 0,90 €, servi avec un verre d'eau et, en prime, le sourire des serveurs et serveuses de ce vieux bistrot très chaleureux. Cela mérite bien d'être signalé, non ?»

François Lutt

RECTIFICATIF

Dans notre dernier numéro, page 14, à propos de la subvention municipale à la crèche de l'association *Gan Menahem* (rue Tristan Tzara), nous avions mal compris le vote intervenu. En réalité, le vote a eu lieu de façon séparée pour les quatre crèches englobées dans la même "délibération".

Subvention votée à l'unanimité pour les associations *Mowgli*, *Dauphin bleu* et *Crèche israélienne de Montmartre* ; mais sur l'association *Gan Menahem*, les élus PC, PRG et Verts ont voté contre, PS et UMP pour. ■

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois. 76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Christine Brethé, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Gertrudis Cavalès, Virginie Chardin, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Isabelle Comps, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Stéphane Jouroux, Lydie Lansard, Bertrando Lofori, Pascale Marcaggi, Noël Monier, Thérèse Nanus, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Élise Rathat, Sabadel, Michèle Stein, Claude Thomas. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Secrétaire de rédaction** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.



Empaillé

Dans le 95, grand-frère, 9 ou 10 ans, et petit-frère, 6 ou 7 ans, les mêmes manteaux en gros drap, les mêmes cache-nez rouges tricotés, le même teint frais, la même grand-mère et chacun sa valise.

- Tu sais pas qu'il voulait emmener son cheval à Paris ? (il se moque, le grand-frère)

- Parce que je savais pas qu'à Paris, les maisons étaient pas posées par terre, qu'elles étaient les unes sur les autres... et puis qu'il y avait pas de verdure.

- Mais si, il y en a (la grand-mère montre les arbres du cimetière Montmartre)

- Oui mais ils sont enfermés dans des murs. Et puis, ils mettent les morts sous les ponts à Paris ! Moi, mon cheval, il va pas mourir.. Mais il va faire froid dehors et moi, mon cheval, il aura pas froid, j'y ai donné deux couvertures et je l'ai mis dans la verdure et, je l'ai pas dit, mais hier au soir avant de partir, je l'ai empaillé.

L'auditoire, doucement abandonné à l'attendrissement, se réveille en sursaut. Il l'a empaillé ? Mis dans la paille, peut-être !

Les enfants restent maintenant silencieux et regardent Paris, Paris et ses morts sous les ponts, ses arbres en prison, ses maisons en l'air, et, là-bas, la campagne avec la verdure qui se promène, les chevaux contents d'être empaillés. C'est simple, tout cela, et clair comme une âme d'enfant.

Rose Pynson

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

L'ÉVÉNEMENT

Débats autour de l'expulsion du squat de toxicomanes au nord de La Chapelle

Les consommateurs de crack qui avaient élu domicile dans un bâtiment désaffecté de la SNCF ont été expulsés par la police. Mais, en l'absence d'un traitement de fond du problème, ils sont renvoyés à la rue, avec les risques qu'on connaît pour eux et pour les quartiers.

Photo S. Pouzet



Le 16 novembre, lors de l'expulsion du squat de La Porte de La Chapelle.

Pas de trêve hivernale pour les usagers de crack du squat de La Chapelle. Le 16 novembre au matin, les forces de l'ordre ont évacué une quinzaine de toxicomanes installés depuis près de deux mois dans un bâtiment désaffecté de la SNCF situé entre le quartier de l'Évangile et le boulevard Ney, le

long des voies ferrées. Aussitôt l'expulsion terminée, une pelleteuse a réduit en miettes le bâtiment.

C'est là qu'après avoir été délogés d'un précédent squat à Saint-Denis début septembre, Wali et ses compagnons de galère avaient élu domicile, dans un bâtiment en ciment aux vitres cassées, dans des conditions

d'hygiène désastreuses, au milieu de tas d'ordures, sans eau ni électricité, certains blessés ou atteints d'une pathologie grave. Un lieu de perdición, cerné par les broussailles et difficile d'accès, dans une zone de fret ferroviaire qui appartient à RFF (Réseau ferré de France).

Situation d'urgence sanitaire

Une trentaine de personnes y squattait de manière permanente, majoritairement originaires des Antilles et d'Afrique de l'ouest. Une cinquantaine d'autres allait et venait autour du bâtiment éventré devenu un lieu de trafic. Parmi eux, des hommes d'une vingtaine d'années, RMistes ou vivant de petits boulots, des vieux, et des femmes que la dépendance au crack conduisait à se prostituer sur les boulevards des maréchaux.

Une situation d'urgence sanitaire et humaine, où à tout moment pouvait survenir un accident grave, mais que l'expulsion décidée le 25 octobre par le tribunal à la demande de la SNCF et de RFF n'a pas résolue, renvoyant les usagers de drogues dans la spirale infernale de l'errance.

Le matin de l'évacuation, lorsque les forces de l'ordre ont investi les lieux, les derniers occupants, dont Wali, attendaient calmement. «*Pourquoi j'aurais peur ? On va être dans la rue et c'est tout.*» La rue, une fois de plus seule alternative.

Pourtant, les associations socio-sanitaires, avec l'appui de responsables politiques, avaient tenté de sortir de la logique répressive qui, selon Pierre Leyrit, directeur de la *Coordination toxicomanies 18*, «ne fait que renforcer l'insécurité urbaine et aggraver la marginalité des usagers de drogue.»

À plusieurs reprises, les différents acteurs – associations, DASS, police, SNCF et RFF, élus locaux et représentants de l'État – se sont rassemblés sous la houlette de la *Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies* (MILDT) afin de trouver une solution d'urgence. L'idée d'installer quelque part dans le nord de Paris des baraquements provisoires comme lieu d'accueil où les usagers de drogues pourraient retrouver un minimum de dignité, se laver, trouver des conseils

(Suite de l'article page 4)

Trois questions à...

Pierre Leyrit, directeur de l'association Coordination toxicomanies 18

• **Vous avez choisi volontairement de ne pas être présent lors de l'expulsion du squat de La Chapelle. Pourquoi ?**

– Notre rôle ne consiste pas à «accompagner» des expulsions, mais à mener quotidiennement, au contact avec les usagers de drogues et en même temps avec les habitants des quartiers, une action de prévention et de réduction des dommages sanitaires et sociaux, à soutenir toutes les ressources permettant aux usagers de drogues de reprendre pied et de se soigner.

Nous avons pris la décision de ne pas être présents sur le site au jour de l'expulsion parce que nous avons largement relayé auprès des pouvoirs publics notre sentiment que rien n'était fait qui puisse modifier la situation que vivent ces grands exclus.

Le 7 septembre, lors de l'expulsion du squat de Saint-Denis, notre présence avait une autre signification, je dirais une signification politique, une manière d'acter la nécessité de traiter le problème en face. Depuis trente ans, les expulsions de squats de toxicomanes se font dans une indifférence sidérante. On rejette les usagers de drogues à la rue au mépris des conséquences pour les quartiers et totalement à l'encontre d'une action socio-sanitaire pour les usagers de drogues et de santé publique pour la collectivité.

C'est cette situation que nous avons voulu révé-

ler par notre présence le 7 septembre à Saint-Denis. Sur deux cents personnes expulsées ce jour-là, trente ont pu intégrer une solution d'hébergement et huit seulement en bénéficiaient encore un mois plus tard.

• **Certains ont préconisé la mise en place de lieux d'injection ou de consommation, sous surveillance médicale, à l'instar d'expériences menées dans d'autres pays européens. Quel est votre avis ?**

– Ce sont certains acteurs politiques, ou des associations comme Act Up... Pour ce qui nous concerne, nous sommes des intervenants sociaux avec une mission qui nous est confiée par l'État et la collectivité locale. Ce que montre notre expérience de travail de médiation sociale sur les quartiers, ou celle, plus longue, des organismes qui ont agi dans le domaine de la *réduction des risques* (contre la propagation du sida notamment), et enfin celle des acteurs médico-sociaux ou hospitaliers, c'est l'extrême précarisation d'une frange importante des usagers de drogues. C'est de cette partie de la population usagère de drogues, par ailleurs diverse, que nous parlons.

Des salles de consommation régleraient-elles ce problème de l'exclusion ? Le premier facteur de l'exclusion est l'absence de logement. C'est d'ailleurs un problème général de notre société,

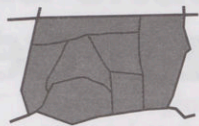
comme le montre le dénombrement de 90 000 SDF en France...

• **Quelles solutions préconisez-vous ?**

– Notre action de terrain au quotidien est une école d'humilité. De solution toute faite, il n'en existe pas. L'intégration de la *réduction des risques*, depuis 1995, au sein des politiques publiques de lutte contre la toxicomanie, nous oblige à relever un défi avec cette population d'exclus de la société. La première réussite de cette action, c'est que ces usagers de drogues ne sont pas morts. À l'aune de la simple humanité et du devoir de solidarité que l'État doit exercer, ce n'est pas rien.

L'enjeu, c'est la capacité de notre société à réduire ses marges. Les usagers de drogues sont une partie minime de ces marges mais leur visibilité, les représentations négatives construites, l'attractivité et la répulsion qu'exercent les drogues licites comme illicites, nous font ressentir plus cruellement et avec plus d'exaspération notre impuissance.

Si des lieux de vie collectifs qui n'imposeraient pas d'exigences quant à la consommation de produits aident à sortir de l'impasse et à réduire les fractures, pourquoi pas ? Encore faut-il en être sûr et ne jamais perdre de vue qu'il ne s'agit pas d'être complaisant avec une marge – ce qui ne ferait que construire des réflexes de peur. À nous tous de décider. ■



(Suite de la page 3)

en matière de soins, etc., a été lancée. Daniel Vaillant maire du 18^e, s'est engagé dans cette recherche.

«Ce groupe était formé de personnes qui sont depuis longtemps ensemble, souligne Pierre Leyrit, ils avaient un minimum d'organisation collective, par exemple ils ont désigné quelques-uns d'entre eux pour les représenter au tribunal lors du jugement d'expulsion, et pour discuter avec les pouvoirs publics. Ils refusaient le traitement individuel. Il fallait mettre en place des solutions qui prennent en compte cette dimension collective.»

Plusieurs sites ont été proposés. L'un d'eux, près de l'ancienne gare Évangile, a été refusé par le maire du 18^e, car trop proche des habitations. Un autre site, à la limite d'Aubervilliers et de Paris, a été récusé par le préfet de Seine-Saint-Denis.

Au conseil d'arrondissement

Lors d'un débat sur cette question au conseil d'arrondissement du 18^e, les élus communistes et Verts, tout en approuvant cette démarche, ont cependant déclaré qu'elle n'aurait que peu d'effet si elle ne s'accompagnait pas d'une possibilité d'hébergement de nuit – ce que Daniel Vaillant n'estimait pas possible.

De son côté, Xavier Chinaud (UMP) a expliqué que, depuis qu'il a étudié de près les problèmes liés à la toxicomanie, son opinion a évolué, mais a cependant regretté que les structures d'accueil s'installent toujours dans le 18^e et déclaré «qu'il serait bon de les envoyer ailleurs». À quoi Daniel Vaillant a répondu qu'il n'y a malheureusement pas d'ailleurs, qu'il n'y a nulle part de gens ou d'élus acceptant la présence dans leur arrondissement de structures d'accueil pour des toxicomanes venant d'un autre arrondissement...

Deux mille usagers...

Quoi qu'il en soit, aucun des sites proposés n'a été accepté. On peut se demander si un tel refus de structures d'accueil ne va pas augmenter l'errance et la dispersion des usagers de drogues et aller à l'encontre de la «pacification des quartiers». La Coordination toxicomanies 18, qui a recensé deux mille usagers de drogues dures dans tout le nord-est parisien, affirme que huit mille immeubles ont déjà subi une intrusion de toxicomanes. Pendant que la polémique se poursuit, Wali, Issa et les autres passeront l'hiver dehors – ou dans un autre squat...

Sophie Djouder

Pâris, celui qui vous fait voir la vie en Rose

Il surprend, il charme, il séduit. Toutes ces dames de Bretonneau craquent quand il apparaît. Toujours bien disposé, discret, joyeux, efficace...

Tellement beau ! Tellement blond ! Un blond doux, nuancé de blanc et de fauve, de grand yeux sombres en amande, un petit sac à dos jaune et bleu... Dans le bus 31, le coup de foudre. Réciproque : échange de numéros de téléphone et rendez-vous au bistrot de l'hôpital Bretonneau.

Il y était. Assis tranquille, entouré de mamies admiratrices. C'était sa journée de repos. C'est à l'hôpital qu'il travaille, Pâris, à l'hôpital de gérontologie.

Partout où les patients ont besoin d'être stimulés, étonnés, aimés peut-être aussi, il est là. Pour ce paralysé qui tente de récupérer un peu de sa motricité, il va rattraper les balles et les cerceaux, les cherche, les rapporte au vieux monsieur, recommence sans cesse. Le plus découragé des patients essaie de tendre sa main, essaie de lancer une balle, de la saisir. Qui résisterait à tant de sollicitude ?

Exceptionnel ce Pâris !

Quelquefois, on ne peut même plus articuler, même devant l'orthophoniste. Mais pour Pâris, on va essayer. La sollicitation affective est plus efficace que la volonté. On essaie de le toucher, de marcher avec lui. N'est-il pas un excellent kiné ?

Et quand on ne se souvient plus de grand chose, parfois de rien, quand le passé se dérobe, est un trou noir, l'arrivée de Pâris provoque la surprise et, parfois, un début de communication. Certains qui ne parlaient plus à leurs proches, qui refusaient parfois tout contact humain, retrouvent le chemin d'un dialogue en le voyant.

Face à l'anxiété, à l'agitation, Pâris est là aussi, douce présence, caresse, il apaise. Il permet plus de légèreté dans la maladie et moins de lourdeur médicamenteuse.

Exceptionnel, ce Pâris ! D'ailleurs il a été sélectionné dès l'âge de 3 mois par des spécialistes de haut niveau. Puis il a dû montrer qu'il n'était pas agressif, qu'il était intelligent, sociable. Il est entré alors un an dans une famille d'accueil où des éducateurs l'ont formé, en le familiarisant avec les enfants, avec les autres animaux, avec le bus, le train... Il a dû enregistrer une trentaine d'ordres de base.

Ces qualités se sont confirmées à l'adolescence, puis à l'âge adulte, vers un an et demi. Alors seulement, il a intégré une des Grandes Écoles : Lyon, Alençon ou Saint-Brieuc.

Nouveaux stimuli, ordres plus complexes... Au bout de six mois, un an, il savait parfaitement ouvrir et



Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

fermer une porte, allumer et éteindre la lumière, apporter le téléphone, tendre une carte de crédit, un portemonnaie, ramasser une pièce tombée par terre et... la rendre, signaler la présence d'intrus, être très présent ou rester discret, même invisible.

Il fait maintenant partie d'une équipe soignante. Mais cela ne va pas sans quelques réticences. Comme pour d'autres animaux qui travaillent dans des maisons de retraite, des hôpitaux de gériatrie ou des hôpitaux pour enfants, on jette parfois sur lui un regard soupçonneux... au nom de l'hygiène.

Pauvre Pâris ! Si propre sur lui, lavé, brossé deux fois par jour, il est interdit de cuisine ! Mais pas de jardin, ni de gambades, ni de sorties à

la campagne... où il se détend enfin.

Car il a besoin, lui aussi, de détente et de repos. Il a ses moments difficiles, Pâris. Quand toute une famille arrive, dans l'angoisse et la peine, pour accompagner un des siens tout près de la fin, il est là, présence bienveillante et joyeuse, avec sa spontanéité, sa foncière honnêteté. Il a appris bien des choses, Pâris, mais il ne sait pas tricher.

Et il nous rappelle que l'hôpital n'est pas seulement un lieu de soins et de recherche, et que la médecine n'est pas seulement ciblée sur la pathologie mais aussi sur la personne, avec tous ses besoins. La présence de Pâris est un gage, un symbole d'humanité.

Rose Pynson

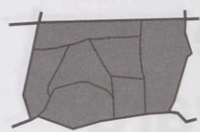


KALIAD

Venez découvrir l'Atelier de Création de Bijoux & Accessoires de Mode

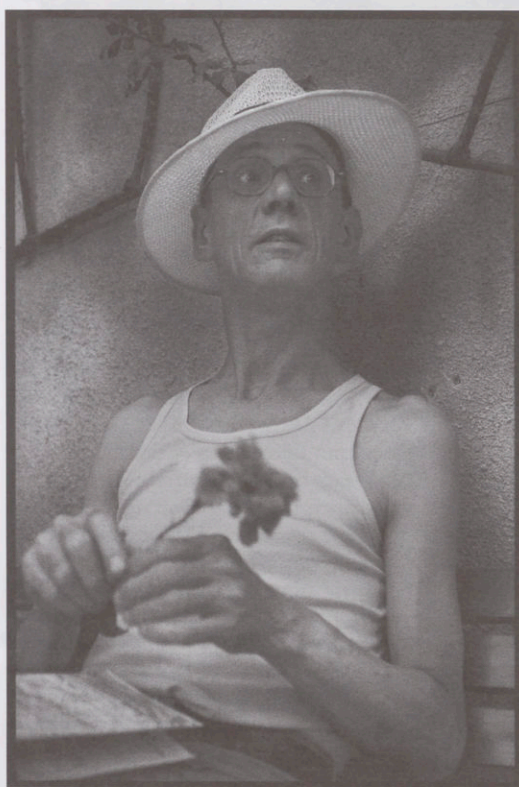
40, rue Hermel 75018 Paris
01.53.28.26.11

Du mardi au samedi de 10 h à 19 h
et dimanche matin



Jean-Yves Rognant, fondateur du 18e du Mois, nous a quittés

Il était à l'origine du groupe d'amis qui ont créé ce journal. Militant toute sa vie, généreux jusqu'à l'excès, mais de santé fragile, il est mort à Digne le 16 novembre d'une grave maladie respiratoire.



Jean-Yves Rognant nous a quittés. Il est mort le 16 novembre, à 58 ans seulement, des suites d'une grave maladie respiratoire qui l'avait obligé à la fin de 1998, sur ordre médical, à quitter Paris pour la Haute-Provence, car il ne supportait plus la pollution atmosphérique dans la capitale.

C'est lui qui, en 1994, avait été à l'origine de la création du 18e du mois. Sans lui, ce journal n'aurait pas existé. C'est autour de lui, à son initiative, que se sont réunis trois groupes de copains habitant le 18e et qu'en février 1994 a été prise la décision de créer un journal libre, associatif et indépendant, racontant notre arrondissement dans toute sa diversité. C'est en grande partie chez lui, rue du Ruisseau, que se sont tenues les réunions préparatoires et c'est lui qui en a été le premier directeur de publication, écrivant sous le nom de Sparfel, nom de sa grand-mère (qui en breton signifie "épervier").

Cérébral et studieux

Né à Rennes, fils d'un cheminot issu lui-même d'une lignée de paysans pauvres bretons, Jean-Yves, aîné d'une famille de cinq enfants venue s'installer en région parisienne, avait été dès l'enfance de santé fragile, souffrant de pro-

blèmes respiratoires. La personnalité de son père, homme tyrannique et même violent dans sa famille, mais en même temps militant syndical dévoué, l'avait marqué, lui insufflant à la fois une expérience de la révolte et un fort sentiment d'appartenance à sa classe d'origine.

Ses frères Jacques, trois ans de moins, et Christian, un an de moins mais qui, à l'école, s'était investi de la mission de protéger son frère aîné moins costaud, évoquent avec admiration ses années d'enfance et de jeunesse : «*Cérébral, studieux, premier de la classe, il a fait des études brillantes. Il a intégré Sciences po (ils n'étaient que deux fils d'ouvrier dans sa promotion), il aurait pu faire carrière, mais il n'a pas voulu trahir sa classe.*»

Au moment du mouvement de mai 68 auquel il participe pleinement, il est à Grenoble, exerçant divers petits boulots manuels et en même temps travaillant avec l'adjoint à l'urbanisme de la ville. Puis embauché à la SNCF, directement comme cadre «*à un échelon dix fois supérieur à celui de papa* », raconte Jacques, mais démission rapide.

Il est embauché à la CFDT, en tant que chargé d'études sur les questions politiques et de société. La CFDT de ce début des années 70 était très différente de celle d'aujourd'hui. Dans le même immeuble coexistaient, entassés les uns sur les autres, la direction confédérale, une bonne partie des fédérations de branches d'activité, et les syndicats parisiens de base où venaient les militants des entreprises, dans des conditions de travail difficiles mais aussi un bouillonnement d'idées, d'initiatives, de contestations... Impossible dans ces conditions d'imaginer un fonctionnement bureaucratique.

Mais les choses évoluent. En 1979, Jean-Yves quitte une CFDT en pleine "normalisation". Il entre au ministère du Travail, dans le service chargé des publications, poste qu'il occupera jusqu'à ce que sa santé l'oblige à arrêter de travailler.

Il n'a pas cessé d'être militant, au PSU puis aux Verts. Il participe à diverses expériences de presse alternative, à la revue *Terminal* qui réfléchit sur les conséquences de l'irruption de l'informatique, à *Vivant* (tentative de journal paraissant trois fois par semaine en marge des circuits commerciaux), à *Types*, revue de l'association Adam (*Association pour le dépassement des archétypes masculins*)...

De longues conversations

Hyperactif, incapable de se passer de contacts avec les autres, restant des heures et des heures le soir à discuter, ou bien appelant ses amis au téléphone les uns après les autres, pour des conversations parfois très longues, se sentant concerné par les actions menées pour les droits des femmes, la libération des peuples, la lutte contre le chômage et contre les discriminations, et bien sûr l'écologie, généreux jusqu'à l'excès, c'est ainsi que se souviennent de lui ceux qui l'ont connu dans le 18e.

Même à Manosque où il était parti, malgré la maladie il n'avait pas démissionné de ses activités militantes. Il a participé quelque temps à une radio locale militante, il a littéralement remonté la section des Verts des Alpes de Haute-Provence. Il avait reconstitué autour de lui un réseau d'amis. Les premières années, il allait mieux, nous disait-il quand il nous téléphonait (car, de loin, il continuait à suivre la vie du 18e du mois) ou quand il nous rendait visite.

Mais la maladie n'avait pas renoncé. Ses dernières années ont été de plus en plus pénibles. À un certain moment, il ne pouvait plus se déplacer sans emporter dans un sac à dos une bouteille d'oxygène, et puis les séjours à l'hôpital se sont multipliés, et puis il n'a pratiquement plus pu sortir de chez lui. Nous savions que sa vie était menacée. Malgré cela, il continuait d'héberger des gens chez lui, fidèle à sa générosité.

À l'hôpital de Digne, le 16 novembre, quand il s'est endormi définitivement, il n'y avait pas que ses frères autour de son lit mais aussi tous ceux avec qui il avait forgé l'amitié ces dernières années, là-bas.

Marie-Pierre Larrivé
et Noël Monier

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement, conseils de quartier

• **Conseils de quartier** : • *Goutte d'Or - Château Rouge* : jeudi 9 déc. 19 h, école 5 rue Pierre-Budin. À l'ordre du jour : la culture. • *Chapelle - Marx Dormoy* : mercredi 15 déc., 19 h, école 5 rue de Torcy. (L'aménagement de l'axe Marx-Dormoy, le terrain des boulistes.) • **Conseil d'arrondissement** vendredi 7 janvier, 18 h 30. Seul point à l'ordre du jour : le plan local d'urbanisme (PLU).

■ À Bretonneau, pour les "aidants" des personnes âgées

L'hôpital Bretonneau poursuit ses conférences et ateliers pour ceux qui ont la charge d'aider des personnes âgées. Jeudi 16 déc. 16 h : Dans la société aujourd'hui, qui est une personne âgée ? Lundi 13 à 17 h et mercredi 15 à 14 h : conseils pratiques et informations sociales pour le maintien à domicile. (01 53 11 18 20.)

■ 2 décembre : Rencontre avec Pierre Sudreau et Tirésias

Les Amis de Tirésias organisent un dîner-débat littéraire (*Chez Paula*, 26 rue Letort), jeudi 2 décembre, avec Pierre Sudreau, ancien résistant et déporté, ancien ministre de De Gaulle, autour de son livre *Sans se départir de soi, quelques vérités sans concession*, publié aux éditions Tirésias. Participation : 20 €. Réservation nécessaire 06 86 26 73 20.

■ 4 décembre : Solderie à la Maison verte

L'association protestante *La Maison verte* organise samedi 4 décembre, de 13 h 30 à 17 h 30, une "solderie", vente au profit de l'action sociale des "Amis de la maison verte" où tout sera bradé à 50 % de sa valeur. 127 rue Marcadet. 01 42 54 61 25

■ 4 et 5 décembre : Défilé de mode à la paroisse

La paroisse St-Jean-de-Montmartre propose, samedi 4 déc. à 16 h puis dimanche 5 déc. 15 h 30, dans la crypte (entrée rue André-Antoine), son huitième défilé de mode au profit des œuvres paroissiales et associatives. 30 stylistes du quartier et 26 autres couturiers parisiens s'y associent. Entrée libre et possibilité d'acheter vêtements et accessoires (à partir de 7 €).

■ 4 et 11 décembre : La Bible à la paroisse Ste-Hélène

La paroisse catholique Ste-Hélène (4 rue Esclanton) organise, les samedis à 17 h, des lectures commentées de la Bible dont certaines animées par des protestants ou des juifs. Le 4 décembre (Roboam et Jéroboam) et le 11 (l'Exode), puis reprise le 8 janvier (Tobie, Job, Jonas), jusqu'au samedi 12 février (les Apocalypses).

■ 7 décembre, CICA : "Le droit de cité des handicapés"

Le CICA se réunira mardi 7 décembre à 19 h à la mairie. Thème : *le droit de cité*

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

des personnes handicapées (questions de mobilité, de circulation, d'accessibilité des équipements publics, emploi, logement, participation des personnes handicapées à la vie associative).

Le CICA (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) réunit les représentants des associations avec les élus.

■ 7 décembre : Vignerons

Le restaurant *la Bonne Franquette* (2 rue des Saules) organise, mardi 7 décembre, de 11 h 30 à 20 h 30, son *Salon des vignerons à Montmartre*, avec dix-neuf exploitants de diverses régions (Alsace, Mâconnais, Ardèche, Anjou, Corse...).

■ 9 décembre : Débat sur la ségrégation urbaine

Premier débat public animé par les comédiens et adhérents de l'*Arc-en-ciel Théâtre*, jeudi 9 décembre 20 h à la Maison des associations (15 passage Ramey), sur "la fracture territoriale et la ségrégation urbaine". (L'*Arc-en-ciel Théâtre* utilise les activités et techniques du théâtre au service d'interventions sociales urbaines.)

■ 10 décembre : Le Service civil international se présente

Le *Service civil international* organise, dans ses locaux, 18 rue Camille-Flammarion, des "vendredis du volontariat" pour présenter ses chantiers internationaux. Le premier le 10 décembre à partir de 18 h 30. Expo photo.

■ 10 décembre : Soirée du Cercle des poètes

Le *Cercle des poètes du 18^e* invite à sa soirée mensuelle au café *Les Chiffons* (90 rue Marcadet) vendredi 10 déc. à partir de 20 h. Thème : la fraternité.

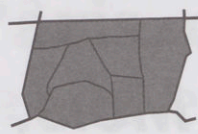
■ 11 décembre : Rencontre interassociative

La *Fonda Ile-de-France*, association de promotion de la vie associative, organise, samedi 11 décembre, de 10 h à 17 h 30 à la Maison des associations (15 passage Ramey), une rencontre ouverte aux associations de quartier pour confronter les pratiques et débattre des conditions de leurs actions. Thème : *Associations de proximité, qui ? pourquoi ? comment ? Conditions d'urgence, confrontation avec la réalité sociale du quartier...* Renseignements : 01 45 49 97 11. sprat.fonda@wanadoo.fr

■ 11 et 18 décembre : Marché de Noël de Planète sans frontières

Planète sans frontières, avec d'autres associations (MIVA FED, *Borowuli*, *Mères pour la Paix*, association des *Éleveurs du Ténéré*, etc.) organise son marché de Noël, samedi 11 décembre de 10 h à 18 h au Petit Ney, 10 avenue de la Porte-Montmartre, et samedi 18 au centre d'animation Binet, 66 rue René-Binet. Exposition-vente d'œuvres de femmes d'Afrique et d'ailleurs, d'objets d'art, tissus, bijoux, objets artisanaux, sculptures, tableaux... On pourra déjeuner, participer à une prestation de jeunes talents (slameurs), regarder et .

(Suite de l'agenda page 7)



Le Centre d'hébergement d'urgence du boulevard Ney rouvrira mi-décembre

Fermé pour travaux depuis la fin avril dernier, le Centre Ney d'hébergement d'urgence des sans-abri doit rouvrir à la mi-décembre, après avoir été entièrement rénové.

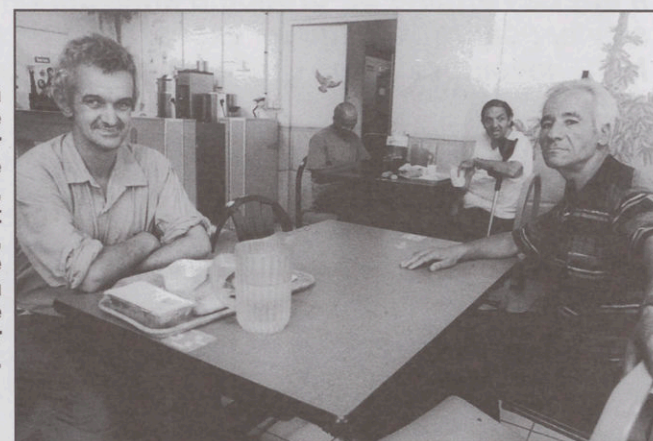
Finis les chambrées chichement meublées aux murs plutôt lépreux. Place à de vraies chambres soit individuelles, soit pour deux personnes ou trois mais jamais plus (une chambre spécialement aménagée à chacun des quatre étages pour les personnes à mobilité réduite). Murs fraîchement repeints de bleu ou de vert pâle et, surtout, placards fermant avec une carte magnétique individuelle tout comme les portes des chambres.

De plus, le centre dispose maintenant d'une vraie salle d'attente, d'une salle de loisirs, d'une buanderie, d'un restaurant agrandi et de nombreux blocs sanitaires avec douches, un pour trois chambres.

«Un véritable hôtel deux étoiles», se félicite Luc Monti, le directeur du centre du 17 boulevard Ney, organisme géré par l'*Association des cités du Secours catholique* ayant conclu des conventions avec la DASS (*Direction des affaires sanitaires et sociales*) et le *Samu social*, et dont toutes les places sont obligatoirement réservées par le 115, le numéro d'urgence du *Samu social*.

Luc Monti est spécialement content du système de placards fermés. «Enfin, ils peuvent poser leurs affaires au lieu de devoir les transporter avec eux toute la jour-

Dans la salle à manger du centre Ney, en août 2003, juste avant la fermeture pour travaux.



née entre 9 heures du matin quand le centre ferme ses portes et 19 heures quand il rouvre. Ils peuvent avoir les mains libres, l'esprit libre et ne plus être immédiatement stigmatisés dans la rue », dit-il.

Avant de pouvoir s'installer à nouveau, que de tribulations toutefois. A sa fermeture en avril, le centre s'est délocalisé au refuge de *La mie de pain* dans le 13^e qui ne fonctionne que l'hiver et il a pu bénéficier de ses 170 places (plus donc que les 140 qu'offrait le boulevard Ney) mais au 28 septembre, il fallait partir.

Le préfet a mis le holà

Dès juin donc, Luc Monti et son équipe ont cherché, alerté la DASS et la Ville de Paris, en vain, aucune solution en vue encore en août. C'est alors que la ville de Montreuil a proposé l'utilisation d'un de ses centres de vacances, à dix kilomètres d'Auxerre, en pleine

campagne au milieu des vignes, pour y loger 100 personnes qui y seraient transportées en car, et l'occuper deux mois et demi. Bonne idée, bien accueillie par les sans-abri, une occasion de s'oxygéner, se ressourcer. Mais... à trois jours du départ prévu, le préfet de l'Yonne y a mis le holà avec un arrêté de non conformité, arrêté pris la semaine même où ce centre de vacances était occupé par une centaine de personnes en séminaire ! Non conformité vraiment ? Sans la moindre arrière-pensée ?

Interdits de séjour à la campagne, les démunis qu'accueille le centre Ney ont pu être logés à Paris en ordre dispersé, en attendant décembre, qui dans des cités du *Secours catholique*, qui dans un centre protestant, qui enfin dans un centre de l'*Armée du salut*.

Il manque 1000 places

La réouverture est proche et tout ira bien mais Luc Monti met doublement en garde les autorités : «Nous n'aurons plus que 130 places et il faut savoir qu'il manque 1.000 places en Ile-de-France, 400 à Paris en 2004 par rapport à l'année précédente. Il faut construire, de préférence de petites structures, et pas seulement dans le 18^e et le 13^e. Les riverains et les maires d'arrondissement qui diabolisent ce public devraient plutôt leur offrir le réconfort et la possibilité de repartir dans la vie.

«Il faut aussi, dit-il, rénover tous les centres, c'est essentiel. Le nôtre est le premier à l'avoir été mais que risque-t-il d'arriver si les autres ne le sont pas ? que nos hébergés ne veuillent plus quitter Ney, qu'ils ne comprennent pas pourquoi c'est si bien ici et si mal ailleurs ? qu'ils deviennent agressifs ? Ce serait catastrophique.»

Marie-Pierre Larrivé

Un nouveau centre d'hébergement de sans-abri au 84 boulevard Ney

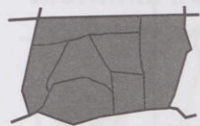
Un nouveau centre d'hébergement d'urgence des sans-abri vient d'ouvrir, 84 boulevard Ney, entre la Porte des Poissonniers et la Porte de Clignancourt, installé dans des locaux de l'armée, ceux de la caserne de Clignancourt, prêts à cet effet et entièrement réaménagés.

Il fonctionne depuis le 8 novembre et doit rester ouvert jusqu'au 31 mars. Il est géré par *Bleu Nuit*, une association d'aide à la précarité créée il y a dix ans par la Sonacotra. Les sans-abri accueillis y viennent par le biais du *plan Atlas* de la RATP : des lieux d'accueil dans les gares et des transports en bus des personnes qui y viennent dans les centres répertoriés par la DDASS.

Le centre du boulevard Ney remplace un centre au fort de Romainville, lui aussi installé dans

des locaux de l'armée et que celle-ci vient de récupérer. Il se présente comme un très vaste dortoir d'une capacité de 240 lits mais *Bleu Nuit* n'accueille en temps normal que 100 à 120 personnes au maximum, les lits supplémentaires ne devant être utilisés qu'en période de grands froids.

Les hébergés disposent également de vestiaires et de casiers, de sanitaires et douches. À leur arrivée, on leur offre un kit de toilette avec savon, dentifrice, brosse à dent, shampoing et petit peigne, et ils trouvent leur lit tout fait avec draps et couvertures. Pas de dîner offert, un panier-repas leur est donné préalablement au lieu d'accueil de la RATP, mais ils ont droit à un copieux petit déjeuner avant leur départ le matin à 8 h 30. ■



Le blues des marchands de journaux

70 heures de travail par semaine pour gagner moins que le SMIC : c'est le sort de pas mal d'entre eux. Le nombre de kiosques ou de boutiques de dépositaires de presse diminue sans cesse.

Les kiosquiers ont fait grève le 29 novembre, et un certain nombre de kiosques à journaux, dans le 18^e notamment, sont restés fermés ce jour-là. Une grève avait déjà eu lieu en mai dernier.

Les marchands de journaux, ceux qui tiennent un kiosque comme ceux qui ont une boutique, ont le blues. C'est même plus que le blues, c'est chez beaucoup de la colère. Dix heures de travail, ou douze, ou treize par jour, six jours sur sept, beaucoup de manipulations (et le papier, c'est lourd), un travail de comptabilité compliqué pour une autonomie réduite, un fournisseur, qui fixe lui-même les quantités livrées et les prix, tout cela pour gagner parfois l'équivalent du SMIC...

Alors, quand le titulaire d'un kiosque ou d'une boutique s'en va, les candidats ne se bousculent pas pour prendre la succession. Peu à peu, le nombre de marchands de journaux diminue. En dix ans, dans le 18^e, nous avons vu fermer une quinzaine de points de vente (sur 62), pour cinq nouvelles ouvertures seulement.

Pour ne prendre qu'un exemple, dans le quartier de la Goutte d'Or, disparus les marchands de journaux rue Myrha, rue Marcadet, rue des Poissonniers, fermé celui de la rue de la Goutte d'Or (on ne sait pas s'il rouvrira), fermé depuis cet été (on peut craindre que ce soit définitif) le kiosque de la place du Delta, inquiétudes pour la boutique de la rue Stephenson... On pourrait faire ce constat dans d'autres quartiers.

Sur les 385 kiosques (sans compter les boutiques) qui existent à Paris, 81 sont fermés faute de volontaires pour y travailler. Rien qu'en 2003, en Ile-de-France plus de 20 % des kiosques et boutiques ont fermé, nous dit Alain Renault, président du SNLP (Syndicat national de la librairie et de la presse), le plus représentatif de cette catégorie de commerçants.

Payer à l'avance

Les clients n'imaginent pas de quelle façon hors du commun fonctionne le système. Les NMPP (Nouvelles messageries de la presse parisienne), qui ont eu pendant longtemps le monopole de la distri-

bution, fixent d'autorité le nombre de journaux déposés chez le commerçant de base. Celui-ci est obligé de payer d'avance pour la quantité livrée, qu'elle corresponde ou non à ses souhaits. Bien sûr, le montant des invendus sera déduit plus tard de ses factures, mais longtemps après, selon des procédures comptables compliquées, et avec parfois des erreurs.

En somme, les dépositaires assurent d'avance la trésorerie des NMPP. «En 1958, nous dit Alain Renault, le président du SNLP, la commission perçue par les détaillants était de 24 % et 23 % selon les types de presse. Aujourd'hui, à Paris elle est de 18,4 % et 17 % pour les hebdomadaires et 20 et 18 % pour les quotidiens.»¹ La première revendication des marchands de journaux, c'est

supermarchés, des boulangeries, etc., ce qui ajoute à leur colère.

Nous avons interrogé un certain nombre de dépositaires, leurs constats et leurs récriminations sont partout les mêmes.

Les gérants (mari et femme) du magasin MG de l'avenue de Saint-Ouen nous confient : «Nous sommes ouverts du lundi au samedi de 6 h 30 à 19 h 30... Une fois déduites les charges sociales, les frais et les remboursements de prêts, il nous reste à peine 10 % de marge nette.» Outre les journaux, ils vendent de la papeterie, des bonbons, des cartes postales, des plans de Paris, produits à rotation plus lente qui assurent une relative sécurité, et des tickets de la Française des jeux (marge 5 %).

Ils reconnaissent avoir la chance d'un «très bon emplacement». Mais dans leurs 18 m², ils doivent ranger environ 2 000 titres de presse et le reste de la marchandise. Ce travail prend beaucoup de temps.

Ils peuvent demander des réglages du nombre d'exemplaires qui leur est imposé, mais «parfois c'est accepté, parfois pas, parfois ça marche trois mois et puis d'un coup il y a dérapage...».

Quant aux demandes de réassortiment lorsqu'ils n'ont plus aucun exemplaire de tel ou tel titre, pour les quotidiens on peut le faire par téléphone, mais pour le reste c'est uniquement par minitel et «c'est très fastidieux».

Diminution des ventes

Beaucoup constatent une diminution des ventes de presse. Les gérants de la librairie rue André Del Sarte expliquent cela notamment par la télévision, internet, les gratuits.

La fermeture de certains points de vente amène des clients nouveaux, mais en même temps entraîne une augmentation du nombre d'exemplaires distribués par les NMPP dans chaque boutique. Chaque magasin doit donc gérer un plus gros stock, avec les conséquences sur l'encombrement de l'espace et sur les avances de trésorerie aux NMPP.

Quantité de produits nouveaux et volumineux sont maintenant imposés



Le kiosque de la place du Delta (angle Clignancourt-Rochechouart), fermé depuis juillet. Provisoirement, ou plutôt définitivement ?

donc le relèvement de leurs marges à 23 et 25 %.

Les NMPP, c'est théoriquement une coopérative des éditeurs de presse, créée en 1945, au lendemain de la libération de la France afin d'assurer l'égalité de tous les titres. Mais peu après, les NMPP ont confié la gestion du système à un «opérateur», qui est le trust Hachette !

Parfois accepté, parfois non

Depuis quelque temps, le monopole des NMPP est battu en brèche. Le Parisien, entre autres, s'en est retiré et assure lui-même sa distribution. Il offre aux dépositaires un peu plus de souplesse, mais d'un autre côté il leur crée une concurrence en multipliant les points de vente dans des

1. Le 18^e du mois, qui assure lui-même sa distribution hors NMPP, assure une marge de 31,8 % aux dépositaires : ceux-ci gardent 0,70 € sur les 2,20 € du prix de vente.

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 6)

écouter des scènes de vie présentées par des femmes africaines.

■ 12 décembre :

Les Parvis poétiques

Les Parvis poétiques vous invitent, dimanche 12 décembre à 16 h 45 à la Fond'action Boris Vian (6 bis cité Vêron) à une lecture-rencontre avec les poètes Zéno Bianu (*Manifeste électrique*, *L'idiot dernière nuit*, etc.) et Mireille Fargier-Caruso. Entrée et participation libres. (01 42 54 48 70.)

■ 14 décembre :

Forum pour l'emploi

Mardi 14 décembre à la mairie, de 10 h à 17 h, Forum pour l'emploi. Comme l'an dernier (où cette opération avait attiré plusieurs centaines de personnes), 40 à 50 entreprises seront présentes et accueilleront les demandeurs, spécialement les jeunes, pour les informer.

■ 14 décembre : Rue Georgette-Agutte, pour un carnaval

Le «foyer de vie St-Joseph» (9 rue Georgette-Agutte), qui accueille des personnes adultes handicapées mentales, organisera pour la troisième fois un défilé costumé dans les rues du 18^e, au Mardi-gras en février. Souhaitant la participation d'associations et d'habitants du quartier, il invite à une réunion de préparation mardi 14 déc. à 14 h 30. Contact : Camille-Alain Palany, 01 46 27 05 72.

■ 15 décembre :

Concertation quartier Clichy

Une réunion de concertation sur le réaménagement de la place Clichy et de l'avenue de Clichy, aura lieu mercredi 15 décembre à 19 h au lycée Jules Ferry. (Voir page 16.)

■ 16 décembre :

Animation rue Ramey

L'association Village Ramey organise, jeudi 16 décembre, de 17 h 30 à 21 h, une animation pour les fêtes de Noël. (Voir page 14.) Rens. : 06 72 84 12 22.

■ 18 et 19 décembre :

Marché de créateurs

L'association J'veux du soleil organise son deuxième «marché des créateurs», samedi 18 décembre (14 h à 19 h) et dimanche 19 (11 h à 19 h) dans la crypte de St-Jean-de-Montmartre (rue André-Antoine). 45 créateurs proposent peintures, sculptures, bijoux, vêtements, objets de déco, etc. (animation flamenco le samedi, accordéon le dimanche).

■ 19 décembre :

Les Xéroglyphes signent

Les Xéroglyphes (voir notre n° de juin 2004) dédicaceront leur livre *Paris, quartier de la Goutte d'Or* dimanche 19 décembre de 15 à 17 h à la Halle St-Pierre (2 rue Ronsard) dans le cadre du Salon des éditeurs associés (voir page 17).

Suite en page 8



Suite de la page 7

sés, s'ajoutant à la presse, pochettes avec toutes sortes de gadgets, DVD (cependant «c'est le produit qui se vend le mieux»).

Mme Blavette, rue de Clignancourt, explique la diminution des ventes de journaux par les gratuits, par internet, et signale aussi que la plupart des quotidiens insèrent maintenant un supplément avec les programmes télé de la semaine, d'où une baisse des magazines télé (qui étaient auparavant de fortes ventes).

«Autrefois, dit-elle, quand un client venait au magasin, il achetait plusieurs journaux, maintenant ils ne viennent plus tous les jours.»

Elle se plaint de la lenteur de réaction des NMPP quand elle demande une modification des quantités livrées : trois ou quatre mois. «Avec ce système, nous avons des millions de francs qui dorment ailleurs. Mais si nous ne faisons pas le chèque en temps voulu, ils ne livrent pas.»

Elle se plaint aussi d'une déshumanisation : maintenant, des livreurs, munis de la clé de son magasin, apportent les journaux la nuit, en son absence. Les entrepôts et centres de traitement des NMPP ne sont plus à Paris, mais en banlieue lointaine, impossible d'y aller. Les demandes de réapprovisionnement, ou les réclamations, se font de façon impersonnelle, «on n'a plus de contact direct avec personne».

Conclusion : «C'était mieux avant. Trente ans dans la boutique pour récolter, au bout du compte, pas grand chose...» Elle dit cela avec le sourire, car c'est quelqu'un de naturellement sympathique, mais on sent de l'amertume.

À l'étroit dans le kiosque

Du côté des kiosquiers, une autre revendication s'ajoute : l'étroitesse et la vétusté de beaucoup de kiosques. Un renouvellement est en cours, avec des kiosques mieux conçus et plus modernes, mais c'est très lent. Seuls 111 kiosques parisiens ont été refaits, nous dit le président du SNLP ; il reste environ 180 vieux modèles, «redoutables quand il faut y disposer les journaux».

Les kiosques dépendent de la Ville de Paris, qui en fixe les emplacements sans toujours tenir compte des vœux des gérants, et les conditions de travail y sont évidemment plus dures que dans les boutiques.

Il faut être là entre 4 h et 6 h pour recevoir les livraisons. Pour

Le témoignage d'un dépositaire



Noël Monier

Daniel Chenot tient une boutique de presse depuis vingt-cinq ans, 4 rue Damrémont. Fin mai, il a fait signer à ses clients la pétition du syndicat SNLP. Il confie qu'il a songé plusieurs fois à arrêter cette profession qui est, dit-il, «à bout de souffle».

«Avec les charges du magasin, les impôts et l'avance aux messageries, plus ça va, moins j'ai de revenus. Je travaille 70 heures par semaine, pour gagner en fin de compte moins que le SMIC. Heureusement que je vends de la papeterie et que je travaille pour le Loto, sinon je serais mort.

Chaque matin il passe trois heures à faire la mise en place des livraisons. «J'ai plus de 1 500 titres sur les rayonnages, des kyrielles de revues de mots croisés, des catalogues de tout poil, des produits annexes, DVD, jeux vidéo. Je me retrouve avec des nanars invendables, du genre «Personnalise ton portable». Le problème, c'est que j'ai entre 80 % et 100 % d'invendus sur beaucoup de titres, mais je suis obligé de payer quand même d'avance. On m'envoie vingt

Marie-Claire, je n'en vends que dix, je le sais, mais quand je demande qu'on ne m'en livre que quinze, impossible.»

Daniel Chenot nous montre sur les rayons pas moins de 55 titres de revues pornographiques. Il y a des endroits où ça se vend très bien. Mais, dit Daniel Chenot, «ici je n'en vends pas une, mais il arrive qu'on m'en vole. Pour les messageries, c'est comme si c'était vendu, on m'en met d'autorité quatre à la prochaine livraison.»

«Il y a un flux trop important de marchandises qu'on ne vend pas. Regardez les magazines féminins, il en sort un nouveau toutes les semaines !»

Solution : «qu'on nous laisse régler les flux, commander ce que les clients demandent.» Chez lui, 50 % des clients sont des retraités. «Ils aiment les magazines télé, le people, la déco, la musique, le cinéma, l'informatique, le jardinage. Ils aiment aussi leurs petits-enfants. Quand Pif-gadget est réparé, on m'en a livré cinq, or j'ai eu cinquante demandes que je n'ai pas pu satisfaire...»

Recueilli par Édith Canestrier

ceux qui habitent en banlieue (ils sont nombreux parmi les kiosquiers du 18^e), imaginez à quelle heure il faut se lever. Et quand le kiosque fait un chiffre d'affaires modeste, le gérant ne peut pas payer quelqu'un d'autre pour travailler avec lui. Il doit rester toute la journée à l'intérieur, à l'étroit, manger sur place.

Les kiosquiers, surtout ceux qui sont situés près des entrées de métro, subissent de plein fouet la concurrence des gratuits. L'ancien gérant du kiosque de la place Jules-Joffrin nous racontait qu'au début, lorsque 20 minutes et Métro ont commencé à paraître, les distributeurs se plaçaient juste devant son kiosque. «Que dirait un boulanger qui verrait des gens s'installer devant sa boutique pour distribuer du pain gratuitement ?» Il a dû menacer d'en venir aux mains pour

obtenir qu'ils se placent dix mètres plus loin.

La municipalité de Paris a annoncé ce mois-ci sa décision de ne plus gérer directement les kiosques à journaux, d'en confier la gestion, par contrat, à une société privée (sauf pour ce qui concerne l'attribution des emplacements, qui resterait gérée par les services de la Ville). Un appel d'offres a été lancé ; la société AAP, filiale de Hachette (encore !), qui gère déjà les affichages sur les kiosques, paraît la mieux placée.

M. Renault, du SNLP, n'a pas d'opposition par principe. Il a bien vu qu'il y a un problème de gestion à la mairie : depuis un an, les loyers ne sont encaissés que très irrégulièrement. «Je ne suis pas inquiet, mais vigilant.»

Patricia Cherqui
et Noël Monier

Montmartre



Les Trois Baudets : un lieu mythique de la chanson française va revivre

Des crédits ont été votés, une étude est en cours pour définir l'avenir de cette salle, fermée depuis huit ans.

Au 2 rue Coustou, dans l'immeuble de style arts déco rénové il y a maintenant trois ans, le rez-de-chaussée reste caché par des palissades. C'est là qu'autrefois se trouvait le Théâtre des Trois Baudets, une salle d'un peu plus de deux cents places vouée à la chanson, où débutèrent quelques inconnus nommés Francis Lemarque, Georges Brassens, Jacques Brel, Guy Béart, Félix Leclerc, Serge Gainsbourg... Depuis plusieurs années on parle de redonner vie à ce lieu mythique, d'y faire vivre la chanson d'aujourd'hui. Ce projet vient de connaître une impulsion décisive.

Après la fin du Théâtre des Trois Baudets en 1967, la salle était devenue un cabaret de strip-tease, puis un lieu voué au rock, et a été fermée définitivement en 1996.

Déterminer ce qu'on y fera

La Ville de Paris, devenue propriétaire de l'immeuble, dont la façade était superbe mais l'intérieur très dégradé, l'a restauré et y a créé un ensemble de logements HLM. Et tout récemment, le Conseil de Paris a approuvé le projet de réanimer les Trois Baudets et voté une première tranche de crédits. Un architecte, Anthony Béchu, a été choisi.

Reste à déterminer ce qu'on y fera exactement (elle sera consacrée à la chanson, c'est acquis, mais quel genre de chanson ?), à quels usages seront affectés les locaux – car il y a, outre la salle de spectacle proprement dite, d'autres locaux, en rez-de-chaussée et en sous-sol, avec suffisamment d'espace pour y installer par exemple (si cette idée paraît bonne) un bar-restaurant, ou des salles de vidéo, etc.

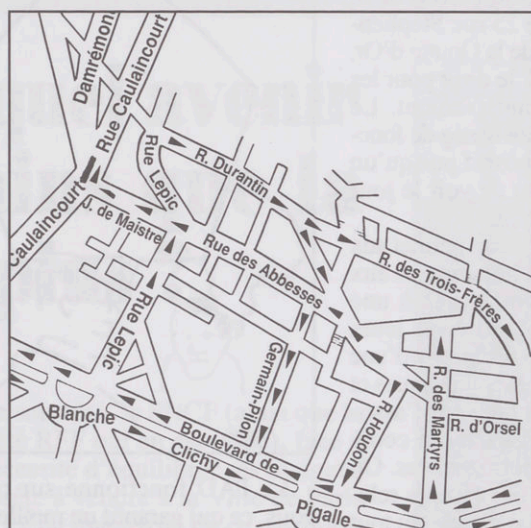
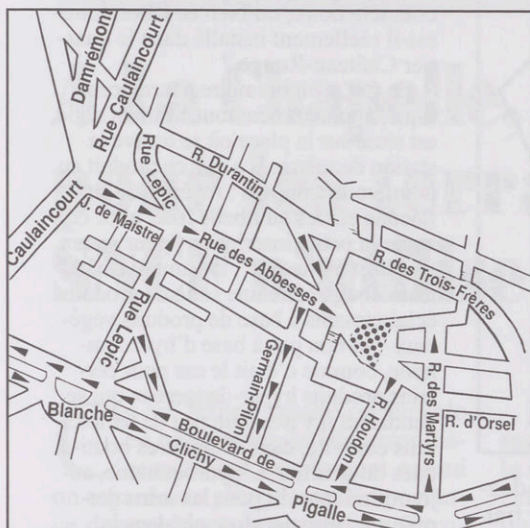
Une petite société d'«ingénierie culturelle» a été chargée de réaliser une étude sur les diverses options possibles, la façon dont elles seraient accueillies dans le quartier et dans l'ensemble de Paris, leur impact sur la vitalité de la chanson française.

De nombreuses personnalités du 18^e et d'ailleurs ont déjà été interviewées. Le rapport devrait être rendu au cours du premier trimestre 2005. Les travaux commenceraient ensuite, avec comme objectif la livraison en 2007. ■



Montmartre "quartier vert" : changement de sens

Les propositions du conseil de quartier Montmartre pour le "quartier vert" avaient suscité un débat très animé, notamment sur ce qui était prévu autour de la rue des Abbesses. À la suite de ce débat, de nouvelles propositions, sensiblement différentes, sont à l'étude.



À gauche, la proposition du conseil de quartier Montmartre pour le secteur des Abbesses, qui envisageait notamment la fermeture de la rue des Abbesses en son milieu.

À droite, un nouveau projet sur lequel la municipalité du 18e, mais qui se heurte à l'opposition des pompiers.

On se souvient de la polémique déclenchée au printemps dernier à propos du projet de "quartier vert" à Montmartre, et dont le 18e du mois a rendu compte. Le conseil de quartier avait présenté un ensemble de propositions en matière de circulation, vivement contestées par divers acteurs de la vie locale. Cette polémique a eu des effets : le projet a été remis en chantier, et la municipalité du 18e étudie maintenant des dispositions qui, sur des points essentiels, diffèreraient sérieusement des propositions présentées alors.

Qu'est-ce qu'un "quartier vert" ? Il s'agit, dans un quartier donné, d'un ensemble de mesures visant d'une part à le rendre plus agréable, notamment par une meilleure "végétalisation", d'autre part et surtout à diminuer de façon importante la circulation des automobiles.

Il y a plus d'un an que la décision de faire de la Butte Montmartre un "quartier vert" a été votée. Il reste à en déterminer les modalités.

Le conseil de quartier Montmartre avait approuvé (bien qu'à une très courte majorité) nombre de modifications des règles actuelles de stationnement et de circulation. Mais les conseils de quartier sont seulement des lieux de concertation, et non de décision. Il fallait donc qu'ensuite ces propositions soient étudiées par les services techniques, et acceptées, ou refusées, ou modifiées, par la municipalité de Paris.

Le débat s'est alors instauré dans le quartier et parmi les élus.

Non aux itinéraires malins

Un objectif prioritaire du dispositif "quartier vert", c'est d'empêcher la "circulation de transit", c'est-à-dire les voitures qui circulent à l'intérieur du quartier sans avoir rien à y faire, simplement parce qu'elles ont trouvé

là un "itinéraire malin" leur permettant d'éviter les grands axes.

Quelques "itinéraires malins" traversent Montmartre, principalement par la rue des Abbesses. Des comptages des flux de circulation ont montré l'importance de cette circulation "de transit" : dans le sens est-ouest, des voitures montent la rue des Martyrs, empruntent la rue des Abbesses, un petit bout de la rue Lepic puis, par la rue Tourlaque, gagnent la rue Caulaincourt, d'où elles vont soit vers la place Clichy, soit vers le nord de Paris en empruntant la rue Damrémont.

Et dans le sens ouest-est, des voitures, arrivant par la rue Caulaincourt, tournent dans la rue Joseph-de-Maistre, la rue des Abbesses, etc., pour rejoindre Barbès.

Cela risque d'augmenter encore quand le réaménagement des boulevards de Rochechouart et de Clichy sera terminé.

Le premier projet controversé

Afin de les en empêcher, le conseil de quartier proposait deux modifications radicales : inverser le sens unique de la rue Joseph-de-Maistre, et surtout fermer la rue des Abbesses au milieu, devant l'église (voir le plan n° 1). De la sorte, plus aucune possibilité de traverser Montmartre en venant de la place Clichy ; quant aux véhicules montant par la rue Lepic, ils auraient été obligés ensuite de redescendre par la rue Germain-Pilon.

Cela aurait évidemment découragé les itinéraires malins. Mais ces propositions ont rencontré l'opposition d'associations de commerçants, ainsi que des habitants de la rue Germain-Pilon qui craignaient de voir leur rue étroite transformée en «toboggan à voitures».

Elles obligeaient aussi à modifier de façon importante le trajet du

Montmartrobus, ce que l'ADDM (Association de défense de Montmartre) et de nombreux habitants refusaient, et la RATP aussi.

Christophe Caresche, député du secteur et adjoint au maire de Paris, ne cachait pas son désaccord avec ces propositions, et Dominique Lamy, adjoint chargé de la voirie dans le 18e, était hésitant.

Ces propositions ont donc été abandonnées.

Les objections des pompiers

Le projet auquel la municipalité réfléchit maintenant ne comporterait plus de fermeture de la rue des Abbesses en son milieu, mais seulement une mise en sens unique de cette rue dans le sens est-ouest, prolongée rue Joseph-de-Maistre (voir le plan n° 2), - mais avec, au débouché dans la rue Caulaincourt, une interdiction de tourner à gauche et un aménagement du carrefour qui empêcheraient de rejoindre de là la place Clichy et aussi la rue Damrémont.

Il y a une difficulté de taille : les pompiers de la caserne Carpeaux, obligatoirement consultés, sont opposés à ce projet, qui les obligerait à un trop long détour s'ils doivent intervenir au centre de Montmartre.

Pour répondre à cette objection, la municipalité a envisagé de compléter sa proposition par une mise en sens unique des rues Durantin et des Trois-Frères, d'ouest en est, itinéraire que les pompiers pourraient emprunter. Mais cette solution ne semble pas, pour le moment, satisfaire les pompiers, qui estiment que la rue Durantin est trop étroite pour que leurs véhicules puissent y manœuvrer.

Études et discussions vont donc devoir se poursuivre. La municipalité espère toujours que les travaux pourront commencer avant l'été 2005...

René Molino

"Montmartre respire" prolongé et modifié

L'opération "Montmartre respire" est à nouveau prolongée, sans limitation de durée. Elle consiste, tous les dimanches entre 11 h et 18 h, à interdire l'accès de la plus grande partie de la Butte Montmartre aux voitures, à l'exception de celles des riverains et des personnes handicapées, des taxis et des véhicules d'urgence.

Une modification cependant : jusqu'à présent, la rue Lamarck était d'accès libre jusqu'à son croisement avec la rue du Chevalier-de-la-Barre ; désormais un "barrage filtrant" serait installé plus bas, à hauteur de la rue Becquerel. Ceci pour éviter que les voitures déferlent dans les rues Paul-Albert et Feutrier...

Un débat a eu lieu au conseil de quartier Montmartre. Les opinions sont partagées. «Je me sens comme dans un ghetto», disait une dame. «Je me sens plus à l'aise, plus libre maintenant qu'il y a moins de voitures», disait une autre. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité d'emplacements de stationnement en plus grand nombre autour de Montmartre.

D'autres ont signalé que souvent les agents placés aux "barrages filtrants" empêchaient les taxis de passer. Réponse de la municipalité : ce n'est pas normal, nous demanderons à nouveau à la préfecture de police d'informer correctement les agents à ce sujet.

En réponse à ceux qui trouvent insupportable d'avoir à présenter leur carte d'identité aux "barrages filtrants" pour prouver qu'ils habitent la Butte, il a été indiqué que la "faisabilité" d'un macaron est à l'étude.

Les cars de tourisme stationnent dans le couloir de bus !

Conséquence inattendue du réaménagement du boulevard de Clichy avec couloir protégé pour les bus RATP : les autocars privés qui amènent les touristes au Moulin-Rouge utilisent ces couloirs de bus comme parking. Ils sont chaque nuit toute une file à stationner des heures, moteurs allumés (pour le chauffage), attendant la sortie de leurs passagers.

Depuis des années, le Collectif des riverains des boulevards se bat contre le stationnement abusif des cars de tourisme. Ceux-ci sont maintenant autorisés à s'arrêter en certains points pour déposer et reprendre leurs passagers, mais en aucun cas à stationner. Des parkings sont aménagés ailleurs pour eux. C'est donc un paradoxe de voir les cars détourner à leur profit le réaménagement des boulevards.

Selon le Collectif des riverains, ce sont les policiers eux-mêmes qui incitent les chauffeurs de cars à se ranger dans les couloirs de bus, c'est-à-dire à enfreindre la réglementation ! Conséquences : pollution, embouteillages inextricables quand des cars sortent de la file, avertisseurs sonores jusque tard dans la nuit...

□ Collectif des riverains, 21 bd de Rochechouart, 75009.

La vie des quartiers

Montmartre



Une pétition contre la "zone touristique"

Les élus communistes du 18e ne sont décidément pas contents du vote intervenu au conseil d'arrondissement, approuvant la création d'une "zone touristique" au sens légal qui couvrirait plusieurs rues de Montmartre (voir le 18e du mois n° 110). Ils ont lancé une pétition pour s'y opposer.

Rappelons que la seule conséquence du classement en "zone touristique" d'un quartier ou d'une rue, c'est que les commerçants qui y sont installés et dont l'activité a quelque chose à voir avec le tourisme peuvent faire travailler leurs salariés le dimanche. En dehors de ce classement, seuls les commerces alimentaires et cafés-restaurants ont le droit de faire travailler leurs salariés le dimanche. Les autres commerces ont le droit d'être ouverts, mais à condition que ce soit seulement le propriétaire ou le gérant qui y travaille.

Les deux raisons invoquées par les élus communistes sont : d'une part, l'opposition au travail du dimanche lorsqu'il n'est pas indispensable - ils estiment que les salariés du commerce ont le droit de disposer du dimanche pour leur vie de famille ; d'autre part la crainte que cette mesure facilite l'implantation de grandes enseignes, remplaçant les commerces de proximité.

Le classement en "zone touristique" dépend d'une décision du préfet (et pas de la municipalité seule). Et, même si ce classement est acquis, chaque commerçant concerné doit déposer une demande d'autorisation individuelle à la préfecture.

La vie des quartiers

Goutte d'or



Point d'accès au droit, déjà un an

Un lieu d'accueil et de conseil, gratuit, pour mieux connaître ses droits.

Cela a fait un an, le 18 novembre, que le premier point d'accès au droit (PAD) de la capitale, qui se situe 25 rue Stephenson dans le quartier de la Goutte d'Or, conseille et "traduit" le droit pour les habitants de l'arrondissement. Le bilan de cette première année de fonctionnement s'avère positif puisqu'un deuxième PAD vient de voir le jour dans le 19e.

Ce lieu d'accueil gratuit permet aux habitants du 18e, et notamment aux plus démunis, d'avoir accès à une information de proximité sur leurs droits et devoirs et de bénéficier d'une aide en cas de problèmes juridiques et administratifs. Il est géré par l'association *Droits d'urgence* qui coordonne ses diverses permanences. On y traite uniquement des affaires relevant du droit civil (il n'est pas du tout destiné aux personnes qui cherchent des conseils concernant une contravention ou une comparution devant un tribunal pénal), sauf en ce qui concerne l'aide aux victimes.

Diversité des permanences

Il aura fallu peu de temps pour que le dispositif se fasse connaître. Très rapidement les permanences ont été saturées et leur fréquentation ne cesse d'augmenter. La municipalité a même dû accorder une rallonge budgétaire afin de renforcer l'accueil et les permanences.

Au-delà de sa logique de quartier, le PAD doit sa réussite à la qualité et à la diversité de ses permanences. Elles sont assurées par des professionnels du droit issus de plusieurs associations de terrain, chacune étant spécialisée sur un problème juridique particulier (*Fondation Abbé Pierre* pour la prévention des expulsions locatives, *Ligue des Droits de l'Homme* pour le droit des étrangers et l'accès à la nationalité française, etc.).



Le PAD fonctionne sur rendez-vous, ce qui garantit un meilleur traitement des situations. Grâce à un accueil actif, le premier contact permet de déterminer concrètement le problème des usagers et de les adresser au bon intervenant.

Un peu plus de 1 400 personnes ont vu leur cas traité depuis l'ouverture du PAD¹, sans compter les conseils donnés par téléphone ou à l'accueil. Les demandes prioritaires concernent le logement et surtout la prévention des expulsions, le 18e étant l'arrondissement le plus touché de la capitale. Mais le PAD intervient également sur des problèmes de copropriété dégradée, de droit des étrangers et d'accès à la nationalité, de consommation et de surendettement.

Usagers en situation précaire

Créé avant tout pour toucher un public fragilisé, le PAD remplit cet objectif puisque quasiment 100 % de ses usagers se trouvent dans une situation précaire. Ne pouvant alors fonctionner de manière isolée - car, ainsi que l'explique un représentant du PAD, plus quelqu'un est fragile socialement, moins il sera autonome dans ses démarches -, le PAD travaille en lien avec d'autres partenaires sociaux. Sur le long terme, il envisage une plus grande prise en charge des usagers et cherche, avec la mairie, un moyen de diffuser une culture juridique de base.

Le point d'accès au droit est aussi un observatoire qui permet de constater les problèmes sociaux les plus criants, de les signaler aux responsables, et ainsi de faire évoluer la lutte contre l'exclusion en élaborant des solutions.

Hélène Claudel

¹. Chiffres de novembre 2003 à septembre 2004.

Conte de grime : le Laboratoire Château-Rouge

Remarquée avec curiosité dans plusieurs pharmacies du quartier, de la publicité pour une crème destinée à éclaircir la peau, produite par un *Laboratoire Château-Rouge*. Ce nom est-il uniquement destiné à séduire la clientèle noire, ou bien ce laboratoire est-il réellement installé dans le quartier Château-Rouge ?

En fait, ce laboratoire pharmaceutique, apparemment tout à fait en règle, est situé sur la place où se trouve la station de métro. Il a mis ce produit au point voilà trois ans : repérable à ses flacons blancs au libellé rose, avec en angle la petite inscription "pour peaux noires et métissées", la gamme *Château-Rouge* offre une série de produits éclaircissants à base de produits végétaux - et non pas à base d'hydroquinone, comme c'était le cas pour certains produits hyper-dangereux qui se vendaient il y a encore peu de temps, sans contrôle, dans d'obscures boutiques du quartier. L'hydroquinone, aujourd'hui interdit pour les soins dermatiques, entre par exemple dans la composition des révélateurs photographiques. Autant dire que du visage au portrait, il y avait une certaine causticité !

La gamme *Château-Rouge* se décline en lait, en lotion, en pain (de savon), en gel moussant, en gommage, en crème hydratante, en après-rasage. Il y a aussi un lait hydratant qui, contrairement aux autres produits, peut être utilisé par toute la famille y compris les bébés», tient à préciser la pharmacienne.

Pascale Marcaggi

La "Scientologie" à Château-Rouge

Les trois personnes qui, le 17 novembre, se tenaient derrière un stand installé au métro Château-Rouge se présentaient comme relevant de l'association *Non à la drogue, oui à la vie*. Un communiqué déclarait que cette association avait "récolté des témoignages de commerçants, d'habitants et aussi de toxicomanes montrant que la situation va s'aggravant" et qu'elle voulait "faire connaître la vérité". Une phrase à la fin du communiqué indique de quoi il s'agit en fait : cette association "est parrainée par l'Eglise de Scientologie".

L'Eglise de Scientologie, on le sait, est classée, par tous les spécialistes et par un rapport de commission parlementaire, comme une secte, dangereuse, car elle place ses adeptes dans une grave situation de dépendance. L'association *Non à la drogue, oui à la vie* installe régulièrement à travers toute la France quarante à cinquante stands de ce type. Sa représentante nous a indiqué son intention d'être présente à Château-Rouge presque tous les mercredis. On peut penser que le but, en fait, est de recruter des adeptes pour la Scientologie - qui d'ailleurs se signale en ce moment par une recrudescence de sa propagande dans notre arrondissement.



Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire
24, rue Polonceau 75 018 Paris.
Quartier de la Goutte d'Or
(M° : La Chapelle, Barbès, Château Rouge)

Recherche des bénévoles

Un soir par semaine à partir de 17 h pour de l'aide aux devoirs, et des ateliers en direction d'enfants de 6 à 16 ans.

Une formation vous sera proposée.

Contactez nous au 01.42.54.84.74

Qu'est-ce qui a changé en dix ans dans le 18^e ? (2)

Notre journal *Le 18^e du mois* a eu dix ans en novembre 2004.

Nous avons commencé à cette occasion une série de dossiers sur les changements les plus notables au cours des dix dernières années dans l'arrondissement. Dans le dernier numéro, nous avons évoqué les évolutions proprement politiques : changements

électoraux, rapports entre mairie centrale de Paris et mairie d'arrondissement, démocratie locale (rôle des associations, conseils de quartier...)

Nous abordons cette fois un premier grand dossier d'urbanisme, concernant le quartier de La Chapelle. Dans notre prochain numéro : la rénovation du secteur Château-Rouge.

À La Chapelle, quel avenir pour les terrains que la SNCF n'utilise plus ?

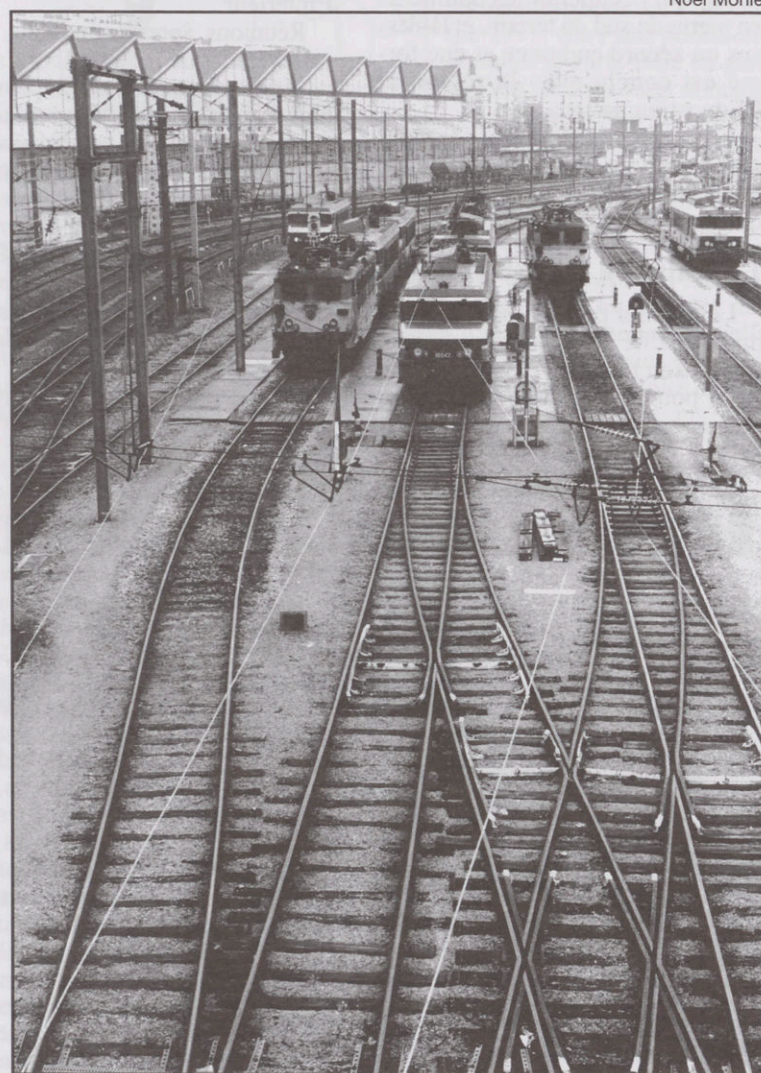
Ce qui frappe, quand on survole en hélicoptère le 18^e arrondissement, ou simplement quand on regarde un plan, c'est l'importance des surfaces des emprises ferroviaires : voies ferrées et zones les entourant. Le quartier de La Chapelle est complètement entouré, enfermé par les réseaux ferrés de la gare du Nord, de la gare de l'Est, de la Petite Ceinture et des diverses voies reliant ces réseaux entre eux.

Beaucoup des terrains autrefois utilisés par la SNCF, notamment pour le trafic marchandises, ont cessé de l'être dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Il y a là un vaste "gisement" de terrains utilisables pour des équipements publics, des immeubles d'habitation ou d'activités économiques, des espaces verts...

De son côté, la SNCF (ainsi que la société RFF qui en est issue), face à la nécessité d'équilibrer ses budgets, est prête à vendre à la Ville de Paris ou à l'État une partie de ce patrimoine – mais, évidemment, pas à n'importe quel prix.

L'utilisation de ces espaces ex-SNCF a été, au cours des dix dernières années, un des dossiers d'urbanisme les plus ardemment débattus dans notre arrondissement.

Trois zones principalement ont été au centre des débats, et maintenant on connaît leur avenir : les "terrains Pajol", la cour du Maroc, et les terrains entourant la place Hébert. Pour d'autres terrains, notamment ceux qui se trouvent au nord du quartier de l'Évangile, les études et les discussions continuent.



Noël Monier

Dix ans du feuilleton à rebondissements de la ZAC Pajol

En mai 1994, la municipalité de Paris présente aux habitants de La Chapelle, en réunion de "concertation", un projet concernant le vaste terrain délimité par les rues du Département, Pajol, Riquet et les voies ferrées. Sur ce terrain de plus de 3 hectares, appartenant à la SNCF, se trouvent, sur la partie sud (le long de la rue Pajol et de la rue du Département), des bâtiments en pierre ayant abrité des services de messageries et de douanes, et sur la partie nord une vaste halle utilisée autrefois pour le chargement et le déchargement de trains de marchandises.

En 1994, le projet de Chirac, maire de Paris, est de raser tous ces bâtiments pour édifier 620 logements, 5 000 m² de commerces, une école de douze classes et un minuscule

espace vert. Cela s'appelle la "ZAC Pajol". (Une ZAC, *zone d'aménagement concerté*, est une grande opération d'urbanisme conduite par une municipalité.)

La réaction de la majorité des habitants du quartier est immédiatement hostile, et plusieurs associations engagent le combat. Les opposants font état des dangers d'une "densification" de l'habitat dans un quartier qui manque cruellement d'équipements culturels, sportifs, scolaires, et d'espaces verts.

Mais pour la municipalité Chirac, cette opposition compte pour rien. En novembre 1994, le projet est voté tel quel par le conseil d'arrondissement du 18^e (où la droite à cette époque est majoritaire) et par le Conseil de Paris.

Reste à organiser l'enquête publique légale, à acheter le terrain, à faire les plans, etc. Tout ça prend du temps. Or, en 1995, Chirac, devenu président de la République, est remplacé comme maire de Paris par Tiberi, tandis que les élections municipales font venir à la mairie du 18^e une majorité de gauche – qui elle aussi s'oppose au projet.

Intéresser l'État

En janvier 1996, concessions de Tiberi : il ramène le nombre de logements à 570, accepte que la hauteur des bâtiments soit limitée à 24 m, accepte un local associatif en rez-de-chaussée. De toute façon, compte tenu de la lenteur des délais pour quoi que ce soit à Paris, et aussi du peu d'intérêt de M. Tiberi pour le

18^e, rien d'autre ne se passe pendant cinq ans.

En 2001, nouvelle élection municipale, victoire de M. Delanoë. Celui-ci, sitôt devenu maire, renonce à la ZAC telle qu'envisagée jusqu'alors. Mais il garde le projet d'acquiescer ce terrain pour la Ville.

Problème : l'achat du terrain coûtera cher. Les logements prévus par Chirac et Tiberi auraient rapporté des loyers, amortissant en partie ce coût. Mais des équipements collectifs, par définition, ne rapportent rien. Alors ? La municipalité Delanoë va-t-elle conserver au moins un immeuble d'habitation ? Elle y songe, puis répond non.

Une idée naît : intéresser l'État

(Suite page 12)

(Suite de l'article page 11)

pour qu'il prenne en charge une partie du coût. On parle de regrouper là les services fiscaux du nord de Paris, ce serait pris en charge par le ministère des Finances. Le projet n'aboutit pas. On envisage alors un *Institut universitaire de technologie* (IUT) qui occuperait les bâtiments en pierre du sud du terrain, et là-dessus un accord en bonne et due forme est conclu avec la région et l'Éducation nationale.

Et en dehors de l'IUT ? Alors s'engage une longue période de concertation avec les habitants du quartier et leurs associations.

Le maintien de huit travées

Le premier projet présenté par la municipalité Delanoë prévoyait la disparition totale de la grande halle Pajol pour construire à la place un gymnase, une bibliothèque, une peti-

te salle de spectacles, des locaux associatifs, et aussi une auberge de jeunesse et deux immeubles de bureaux. Pas d'objection des habitants sur l'auberge de jeunesse, ni sur l'IUT, mais opposition d'une bonne partie d'entre eux aux immeubles de bureaux.

Surtout, ils sont nombreux à demander le maintien de la grande halle, témoin de l'architecture métallique de la première moitié du XX^e siècle, pas très reluisante actuellement à l'extérieur mais superbe à l'intérieur.

Réunions, après discussions, nouvelles études du projet... Tout s'achève finalement par un compromis : huit travées de la halle sur quatorze seront conservées. Les équipements collectifs prévus et l'auberge de jeunesse utiliseront en partie cette halle ; il y aura un immeuble de bureaux (au lieu de deux), côté rue Pajol (alors qu'il avait d'abord été prévu côté rue Riquet), et il ne sera pas trop haut afin de préserver le point de vue sur la halle.

Dernière difficulté : au sujet de l'IUT, le gouvernement Raffarin se



La grande halle Pajol : les associations de riverains se sont battues pour qu'elle soit conservée, au moins en partie...

montrait réticent pour appliquer l'accord signé par le gouvernement Jospin. Là aussi, ça finit par un compromis : l'IUT occupera la moitié des bâtiments en pierre, l'autre moitié sera utilisée pour un collège.

Dernier épisode : en novembre 2004, le Conseil de Paris autorise officiellement le maire à conclure avec la SNCF l'achat du terrain. Les travaux devraient commencer avant la fin de 2005. Enfin !

Regazzoni ne veut pas partir



Une des sculptures gigantesques de Carlos Regazzoni.

En attendant le début des travaux sur le terrain Pajol, et afin d'éviter que les bâtiments qui s'y trouvent restent inoccupés, avec le risque qu'ils soient dégradés, ou squattés par des toxicomanes, la SNCF avait installé diverses associations dans les bâtiments en pierre (*Paris-macadam*, *la Reine blanche*, *les Restos du cœur*, etc.), et des artistes dans la grande halle : notamment le sculpteur Regazzoni et la compagnie de théâtre *les Passagers*.

Tous étaient là en vertu d'un "bail précaire" et savaient qu'il leur faudrait partir dès que la vente aurait lieu - car la Ville de Paris achète le terrain et les bâtiments *sans occupants*, afin de pouvoir y commencer les travaux dès que possible.

Tous les occupants ont donc reçu leur congé. Les associations du 22 bis rue Pajol cherchent encore des locaux pour se reloger, la mairie leur laisse pour cela un peu de temps. Mais Carlos Regazzoni déclare nettement qu'il ne veut pas partir.

Regazzoni, artiste originaire d'Argentine, installé là depuis 1994, réalise des sculptures métalliques, parfois gigantesques, en utilisant comme matériaux des vieux rails et autres équipements ferroviaires hors d'usage. Il a une forte personnalité et ne manque pas de talent. Il a, les premières années, travaillé avec les associations du quartier, en organisant des visites de son atelier pour les enfants, une grande exposition autour du *Petit prince*, une décoration de Noël avec de grands anges en polystyrène dans les rues du quartier... Mais ces dernières années, il semble avoir coupé les ponts, se consacrant uniquement à son œuvre de sculpteur.

400 visiteurs et une pétition

Il a alerté les journaux, plusieurs ont volé à son secours sans trop se renseigner sur le contexte : un artiste menacé d'expulsion par la bureaucratie, pensez donc ! *Marianne* l'a qualifié de "Michel-Ange du XXI^e siècle".

Le 13 novembre, quatre cents visiteurs sont passés dans son atelier pour une soirée de soutien, parmi elles nombre de personnalités habituées des rubriques *people*. Johnny Hallyday, Bernard Rapp, Valeria Bruni-Tedeschi, entre autres, ont signé une pétition pour lui. Roland Dumas compte au nombre de ses avocats.

Mais dans le quartier, on est moins tendre pour lui. On croit savoir que la SNCF lui a offert un relogement en banlieue, dans un grand local, et qu'il a refusé. Il déclare à qui veut l'entendre qu'il propose pour les terrains Pajol un plan différent de celui de la municipalité - mais il n'a pas

participé aux nombreuses réunions de concertation.

Parmi ceux qui se sont dépensés pour obtenir sur la ZAC Pajol un projet au service du quartier, Siska Piérard, présidente de l'association *Cactus*, résume l'opinion de beaucoup : « On ne peut pas privilégier l'intérêt d'un individu, fût-il artiste, contre l'intérêt général. » Elle ajoute : « J'ai dit à Carlos : tu n'es pas tout seul, tu dois tenir compte des autres. Mais on ne peut pas discuter avec lui... ».

Les Passagers en partance

Là la compagnie *Les Passagers*, sise à la halle Pajol, est aussi menacée d'expulsion. Mais pas facile de faire ses cartons avec soixante tonnes de matériel sur les bras. Cette troupe de dix-huit personnes crée des spectacles de rue sur un plan-toile vertical d'une vingtaine de mètres soutenu par des échafaudages. Cette scène vertigineuse leur permet de décloisonner différentes disciplines : théâtre, danse, acrobatie, peinture et musique se côtoient.

De l'aveu de Philippe Riou, directeur artistique, ce ne sera pas évident de reloger ce "mouton à cinq pattes". Un négociateur a été nommé par la Ville, mais il appartient aux *Passagers* de trouver le futur site. « Nous ne voulons pas engager d'épreuve de force », observe Philippe Riou.

Toutefois, au retour de Barcelone où ils ont joué leur dernière création, *Récifs*, les *Passagers* ignoraient encore leur destination.

Les terrains SNCF de l'Évangile Collège et école place Hébert, et le futur centre de tri

À u nord du quartier de La Chapelle, le long de la rue de l'Évangile, il existe aussi des terrains ex-SNCF où il y avait autrefois des bâtiments de messageries, des entrepôts liés à la proximité de gares de marchandises..., terrains qui ont cessé d'être utilisés.

Près de la place Hébert, sur un terrain occupé jadis par un bâtiment des NMPP (*Nouvelles messageries de la presse parisienne*), on a construit une école et un collège, dont le quartier avait bien besoin mais pour lesquels les associations de parents d'élèves ont dû batailler durant des années, car la municipalité précédente prétendait qu'il y avait bien assez de places dans les collèges existants ! C'est seulement en 1997, comme par hasard à la veille d'une élection, que Jean Tiberi, alors maire de Paris, a fini par accepter le projet de collège.

La construction a demandé davantage de temps que prévu, car le terrain s'est révélé pollué par les utilisations industrielles qui s'y étaient succédé. L'école et le collège ont ouvert en 2002.

D'autres terrains ex-SNCF de ce secteur devraient aussi, dans les prochaines années, être acquis par la Ville de Paris. Entre autres, c'est au nord de la ZAC Évangile, près des anciens entrepôts Calberson, que pourrait être installé un centre de tri des déchets, succédant à la mise en place dans nos arrondissements du tri sélectif avec trois poubelles.

Dans ce centre seraient apportés les déchets des "poubelles jaunes", c'est-à-dire non périssables et recyclables (papiers, cartons, emballages de métal et de plastique), pour y être triés avant d'être expédiés, par train ou par camions, vers des usines de recyclage en lointaine banlieue.

La cour du Maroc : des quais de déchargement aux jardins d'Éole

En face du terrain de la halle Pajol, de l'autre côté des voies ferrées, il y a "la cour du Maroc", ainsi nommée parce que son entrée se trouve en face de la rue du Maroc. Ce sont 42 000 m², à la limite du 18^e et du 19^e arrondissement, côté 18^e.

La cour du Maroc servait autrefois au chargement et déchargement des trains de marchandises, on y trouvait nombre de hangars et de bâtiments, c'était le lieu d'un va-et-vient de camions. Aujourd'hui, elle ne joue plus ce rôle. Les derniers hangars qui s'y trouvaient ont été démolis après 1995 et il n'y reste aujourd'hui comme bâtiments que deux pavillons, de part et d'autre de l'entrée.

La suggestion de créer là un grand jardin public date du milieu des années 1980. Daniel Vaillant, qui n'était pas encore maire du 18^e, en la présentant au conseil d'arrondissement, avait trouvé un nom pour cet espace vert qu'il réclamait : "les jardins d'Éole" - parce que les voies ferrées qui longent la cour du Maroc devaient être affectées à la ligne de RER Éole, et parce que c'est joli. Une association créée en 1997 par des habitants des quartiers Stalingrad (19^e) et La Chapelle (18^e) a pris ce même nom : *association Les jardins d'Éole*.

Mais la SNCF était réticente à vendre ce terrain à la Ville. Une des raisons, c'est qu'il existe tout près, de l'autre côté de la rue Riquet, les entrepôts Tafanel qui font venir à Paris des boissons (bières, boissons gazeuses) par train et les dispersent par camions dans toute



En octobre 2003, le *Cirque électrique* a dressé son chapiteau dans la cour du Maroc.

C'était une installation provisoire : le terrain devait être libéré fin 2004 pour que les travaux du jardin puissent commencer.

Le dernier spectacle prend fin le 23 décembre. (Voir page 22.)

la région parisienne. Or Tafanel avait absolument besoin de s'agrandir et la SNCF souhaitait lui attribuer une partie de la cour du Maroc. La SNCF a songé aussi, à un moment, à transformer cet espace en zone d'accueil pour entreprises.

Des hangars semi-enterrés

Jusqu'à la fin de 1998, des marchandises diverses en transit étaient encore stockées sur la cour du Maroc. En novembre 1998, des membres de l'association *Les Jardins d'Éole* et des élus Verts ont provoqué un beau scandale en découvrant des fûts de produits toxiques abandonnés là sans surveillance. Cela entraîna la fin du stockage sur cette aire.

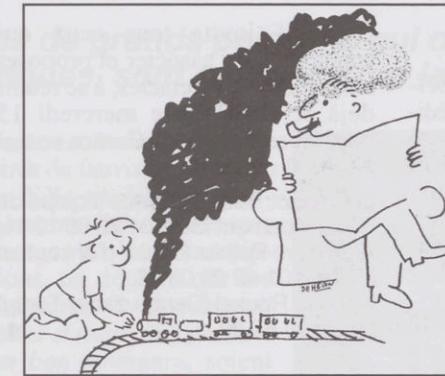
Daniel Vaillant, devenu maire du 18^e, puis ministre en 1997, a réussi, en jouant de son influence, à faire accepter par le directeur de la SNCF la création d'un jardin public. Mais dans un premier temps,

la SNCF ne voulait concéder que 3 hectares pour cet espace vert, le reste étant attribué à Tafanel. Daniel Vaillant était prêt à accepter, mais pas les associations de riverains, qui continuaient à demander un jardin sur l'ensemble de la surface.

Début 2002, un compromis était trouvé : l'extension des entrepôts Tafanel sur la cour du Maroc se ferait sous forme de hangars semi-enterrés, au-dessus desquels le jardin pourrait être prolongé. Le terrain de la cour du Maroc pouvait dès lors être vendu à la Ville. Nous avons présenté dans notre numéro 99 le plan du futur jardin.

Dernier épisode début 2004 : finalement Tafanel renonce à s'étendre dans la cour du Maroc, la SNCF lui a attribué un autre endroit, près des voies ferrées du réseau nord. Le futur grand jardin occupera, sans concurrence, la totalité des 4,2 hectares. Les travaux devraient commencer début 2005 et s'achever au printemps 2007.

Locos diesel : quand l'action des riverains obtient des résultats



Dessin paru dans *Le 18e du mois*, mars 1999

En 1995, les riverains des voies ferrées ont commencé à s'organiser pour protester contre les fumées des locomotives diesel. À l'école 5 rue de Torcy, située en bordure des voies, à plusieurs reprises durant la récréation les institutrices avaient dû faire rentrer en urgence les enfants dans le bâtiment, car la cour était envahie par une fumée âcre.

Une pétition recueillait de nombreuses signatures... et la SNCF acceptait de recevoir des représentants du quartier. Fin 1996, naissait l'association *Gare aux pollutions*, présidée par un habitant du quartier, Jean-Claude Duflo, et dont le secrétaire était Olivier Raynal, militant des Verts (mais qui n'était pas encore un élu).

En effet, sur les voies entre La Chapelle et la rue d'Aubervilliers, il y a le "dépôt de la Villette", avec des ateliers où locos et wagons sont amenés pour réparation, tractés par des petites motrices diesel de manœuvre. Surtout, c'était là que les grosses locos diesel de la ligne Paris-Bâle effectuaient leurs opérations de station-service et de "préchauffage" : les moteurs de ces grosses motrices ont besoin de "tourner" pendant quinze à vingt minutes avant d'entrer en service.

Or les moteurs diesel sont très polluants, surtout quand ils sont anciens et fatigués comme c'était le cas. Parmi les fumées qu'ils dégagent, les plus polluantes ne sont pas les plus visibles : le danger principal vient des particules microscopiques qui y sont suspendues. Les habitants d'appartements situés près des voies se plaignaient des poussières qui encrassaient fenêtres et pièces intérieures, et on signalait des crises d'asthme chez des enfants.

Des pics de pollution

Les premières mesures prises par la SNCF début 1997 étaient insuffisantes : installation d'un écran translucide pour protéger l'école, et de manches à air orientant les fumées de l'autre côté (mais alors c'étaient les riverains de la rue d'Aubervilliers qui recevaient la pol-

lution !), recherche de carburants moins polluants, consigne donnée aux chauffeurs de limiter les temps où les moteurs tournaient sur place. Mais au moins la réalité de la pollution était reconnue.

Les riverains multipliaient les manifestations. Le 7 décembre 1997, *Gare aux pollutions* bloquait le Paris-Bâle en gare de l'Est pendant vingt minutes.

Le dossier était alors porté devant le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, qui mandatait un expert, M. Chemillier, pour une étude.

Le rapport Chemillier apportait enfin des éléments précis : la pollution "de fond" en bordure des voies n'était pas supérieure à celle de très nombreuses rues de Paris, mais on constatait des "pics de pollution" de courte durée, un quart d'heure en moyenne, dépassant les seuils tolérables.

Les petites locos de manœuvre ne semblaient pas dégager une pollution plus importante que celle d'un camion, mais les grosses motrices de Paris-Bâle étaient effectivement très polluantes.

Un site loin des habitations

Après beaucoup d'actions, de réunions et de péripéties, les résultats obtenus aujourd'hui méritent d'être soulignés.

Les petites motrices de manœuvre continuent à circuler autour des ateliers du dépôt de la Villette, mais le nombre de leurs va-et-vient a été diminué et les réglages des moteurs revus.

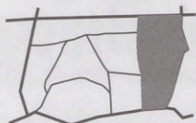
Les opérations de station-service et de préchauffage des grosses locos de la ligne Paris-Bâle ont été transférées sur un autre site, sur le territoire de St-Denis, éloigné des immeubles d'habitation. Des hottes d'aspiration des fumées y ont été installées. Ces locos ont toutes été remotorisées, avec des moteurs dégageant moins de pollution - ce qui est important car le site de La Chapelle n'était pas le seul concerné : la gare de l'Est l'était aussi.

Électrifier la ligne Paris-Bâle

Il reste cependant que la vraie solution, l'électrification de la ligne Paris-Bâle, ne sera achevée que dans six ans probablement. Car elle nécessite des dépenses extrêmement importantes, supportées en partie par la SNCF, en partie par les régions Ile-de-France et Champagne-Ardenne. Le principe est acquis, les premiers crédits ont été débouqués. Mais, pour la SNCF comme pour les régions, il faut échelonner les dépenses entre de nombreux dossiers tous aussi prioritaires les uns que les autres.

La vie des quartiers

Chapelle



Fête de la Chapelle, édition juin 2005 : dans les starting blocks dès maintenant

Le Collectif d'animation Chapelle prépare, dès maintenant, l'édition 2005 de sa fête de quartier qui aura lieu en juin. Au programme : danse, chant, musique, jeux, maquillage, repas de quartier, contes... qui se dérouleront sur l'ensemble du quartier Chapelle - Porte d'Aubervilliers.

Pour bien préparer la fête, le

Collectif invite tous ceux qui souhaitent s'y associer et proposer animations et spectacles, à se réunir déjà et en débattre mercredi 15 décembre (19 h) au Centre social Torcy, 2 rue de Torcy.

□ Contact : Tifenn Cloarec (équipe de développement local) 01 42 05 10 11. Alexandre Pothier (centre d'animation Hébert) 01 42 09 09 98. Morgan Rouxel (Centre social Torcy) 01 40 38 67 00.

Repas des anciens à Charles-Hermite



Mme Fourrer (au centre), 98 ans, invitée d'honneur de la fête.

Ce repas des anciens à la cité Charles-Hermite, c'était comme une réunion de vieux copains : dans cette cité construite en 1934, beaucoup d'habitants sont là depuis longtemps. Le repas était organisé par l'Amicale des locataires et sa présidente Mme Delisle, et l'invitée d'honneur était Jeanne Fourrer, à qui on n'aurait pas donné ses 98 ans en la voyant valser aux bras d'un cavalier bien plus jeune qu'elle.

Mme Fourrer n'est pas la plus ancienne habitante de la cité, elle n'est là "que" depuis 1953 alors que certains y vivent depuis leur naissance, mais c'est la doyenne en âge.

À la porte, une mère de famille avec sa petite fille insistait : « On a une mamie qui doit danser en ce moment, on voudrait savoir à quelle heure elle va rentrer. » Mais l'ambiance était si bonne qu'aucun des anciens et des anciennes ne semblait pressé de partir...

La vie des quartiers

Clignancourt



Nec Tour, une association proposant des balades culturelles

Intéressés par le patrimoine culturel, envie de vous balader hors des sentiers battus, de découvrir le Montmartre insolite, les coulisses du Moulin-Rouge, le circuit du "mur des fermiers généraux", ou d'aller plus loin, jusqu'à Meudon et la maison d'Armande Béjart, l'actrice favorite de Molière, ou encore de vous promener du côté des vignes de Chaville, du musée de la photo à Bièvres, de l'abbaye de Hourscaut au bord de l'Oise ?

Une nouvelle association, née cet été, vous propose tout cela : Nec Tour. Ils sont trois à l'animer, tous trois issus du tourisme culturel, ayant animé professionnellement conférences et visites guidées dans Paris et ses environs et ayant eu envie de prendre parallèlement un peu de champ libre. Ils ont entre 26 et 33 ans, Clara, la passionnée d'histoire, Katia la spécialiste d'art et d'histoire de l'art, de l'histoire des religions aussi, et Aymeric, le savant en linguistique, ethnologie, archéologie, un Breton immigré à Montmartre.

Ils ont donc créé leur association (ils voulaient l'appeler Nec T'art mais le nom était pris, reste le Nec comme "nec plus ultra" de Nec Tour) qui est

domiciliée à la Maison des associations du 18e, 15 passage Ramey, et ils proposent balades, rencontres, ateliers, conférences, sorties... autour de la culture et du patrimoine, privilégiant l'éclectisme et les lieux peu connus ou méconnus plutôt que les monuments prestigieux, chers aux "tour operators".

Pour bénéficier des activités offertes, il faut s'inscrire (75 € pour un an, la première inscription étant promotionnelle, durant jusqu'à fin 2005). Ils sont déjà une cinquantaine à avoir répondu présents, essentiellement de jeunes retraités, mais Aymeric, Katia et Clara aimeraient séduire aussi jusqu'aux trentenaires.

Au programme : ateliers et conférences sur la cuisine et les plaisirs de la table, rencontre avec la toponymie et les sens cachés des noms de lieux, et aussi balades dans Montmartre, visite du Moulin-Rouge et de son histoire, promenade entre Épinettes et Grandes Carrières... Toutes propositions hors programme sont les bienvenues. Chaque activité dure environ trois heures mais plus si affinités.

□ Rens : Maison des associations, boîte 38, ou tél : 06 61 45 86 94

Fête dans la rue Ramey le 16 décembre

L'association Village Ramey, association de riverains et de commerçants (le 18e du mois, septembre 2004), organise le jeudi 16 décembre, de 17 h 30 à 21 h, une animation rue Ramey dans le cadre des fêtes de fin d'année. Au pro-

gramme : passage du Père Noël, mise en place de sapins extraordinaires, musiques, et aussi collecte de jouets au profit d'une association caritative. Les détails seront fournis par voie d'affichage. Renseignements : 06 72 84 12 22.

La crèche rue Pierre-Picard : du retard

La construction de la crèche de quarante "berceaux" (quarante places) prévue rue Pierre-Picard, non loin de la Halle Saint-Pierre, a pris du retard, en raison principalement de difficultés imprévues concernant l'acquisition du terrain. Mais le début des travaux ne devrait plus tarder : le Conseil de Paris vient de donner son accord pour que le marché de maîtrise d'œuvre soit mis à jour.

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger : 23 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



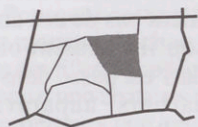


La poste de la rue Vauvenargues réouvrira "au printemps"

La date de réouverture du bureau de poste Vauvenargues (au carrefour des rues Vauvenargues, Damrémont et Marcadet) n'est pas fixée avec une grande précision. Ce sera "au printemps", indique-t-on à la Poste. Le bureau est fermé depuis le 23 novembre pour travaux devant permettre une amélioration de l'accueil.

Les activités courantes du bureau sont assurées dans un bureau provisoire, 172 rue Marcadet, à l'exception des opérations financières d'un certain montant et notamment des retraits supérieurs à 800 €, qui se font à un guichet spécial à la poste 19 rue Duc.

Simplon



Deux secteurs en réaménagement

Les habitants du quartier Simplon devraient bientôt être appelés à donner leur avis, dans le cadre d'une "enquête publique", sur la deuxième phase de réaménagement de deux secteurs du quartier : rue du Nord - rue Émile Chaine, et passage Duhesme - rue du Roi d'Alger. Sept parcelles sont concernées, occupées par des immeubles vétustes qui seront démolis. Le programme prévoit la construction de logements HLM de catégorie "PLUS", un foyer de jeunes travailleurs de vingt logements, et quelques "logements d'insertion".

Un équipement sportif et associatif cité Traeger

C'est enfin voté. Un équipement sportif va être réalisé, 1 cité Traeger, à côté du collège Marie-Curie : deux salles de sport aux dimensions assez modestes, adaptées à la pratique des arts martiaux, de la danse... sans oublier la gymnastique d'entretien pour les personnes âgées.

Des locaux pour les associations compléteront l'équipement. Le sous-sol et le rez-de-chaussée seraient réservés aux associations, le premier étage affecté à l'administration, les deuxième et troisième étages aux salles de sport. L'architecte est choisi, c'est le même qui a construit le collège Daniel Mayer à La Chapelle. Coût prévu : 3 120 000 € (valeur décembre 2003). Début des travaux avril 2006.

Rue Cavallotti : les tagueurs ont défiguré les rideaux peints

Les reproductions d'œuvres de grands peintres, qui ont été réalisées sur les rideaux de fer des boutiques, sont ravagées par les tags.

Photos Noël Monier

Il y a dix ans, la rue Cavallotti offrait, grâce à un collectif d'artistes-peintres - "les Gazelles", aujourd'hui dissocié -, un admirable espace muséal à ciel ouvert qui attirait longtemps une foule de visiteurs français et étrangers, au grand bonheur de ses créatrices et des riverains : les rideaux de la plupart des boutiques étaient peints de reproductions d'après Gauguin, Millet, Modigliani, le douanier Rousseau, etc. Aujourd'hui, le passant découvre avec effarement les dégâts causés par l'action incessante des tagueurs qui recouvrent de signes indéchiffrables les peintures, dont déjà l'identification s'avère, pour certaines, impossible.

Couleur orange, noire, bleue, lie de vin ou gris métallisé, les tags sont le plus souvent un pseudo ou des initiales plus ou moins dessinées, apposées par le tagueur pour signaler son passage ("Radar", "FMF", "XIT"...), voire projetés comme des insultes ("j'encule le legal CAC").

Côté pair et côté impair, rares sont les rideaux peints qui ont échappé à leurs ravages. Cinq seulement, aux deux extrémités de la rue, ont été préservés, comme par miracle.

Une restauration espérée

Au restaurant *la Galère des rois* dont l'ample rideau métallique sombre sous un "FILO" ravageur, le patron, lassé, trouve «malheureux de ne voir plus rien» de l'œuvre d'origine, et espère une restauration. Juste en face, de l'autre côté de la rue, son confrère du *Perroquet vert* subit les graffiti vengeurs d'un certain "BRK" appliqués entre langouste, perroquet et trio de fruits peints.

Lassée, la pharmacienne qui «aime beaucoup le quartier», où elle est installée depuis des décennies, déplore «les tags à la peinture qui ne s'enlèvent pas», et «les rayures faites avec des bougies de voitures» sur sa façade ornée d'un apothicaire peint à l'ancienne, «par des tagueurs qui ne se respectent pas entre eux». Presque en face, le store de la boulangerie initialement peint de *Glaneuses* d'après Millet, est noyé sous une ample couche de bouillie.

A l'épicerie maghrébine dont les

panneaux de devanture, inspirés du fauvisme du début du XXe siècle, sont régulièrement débarrassés, par lavage, de leurs inscriptions, on déplore que les peintures de la rue, «si jolies et respectées pendant un bon moment», soient dégradées par des mains qui s'exercent aussi régulièrement sur des automobiles en stationnement.

Riverains et commerçants, qui se souviennent avec émotion de l'engouement public pour l'œuvre d'origine, souhaitent vivement qu'un projet de restauration des peintures sur les stores des boutiques de la rue Cavallotti, initié par l'artiste Axelle Deboynes, aboutisse sans trop tarder.

Peintre et décoratrice, Axelle Deboynes est la cadette de l'ex-équipe des "Gazelles", à l'origine de l'embellissement de la rue dont elle est voisine.

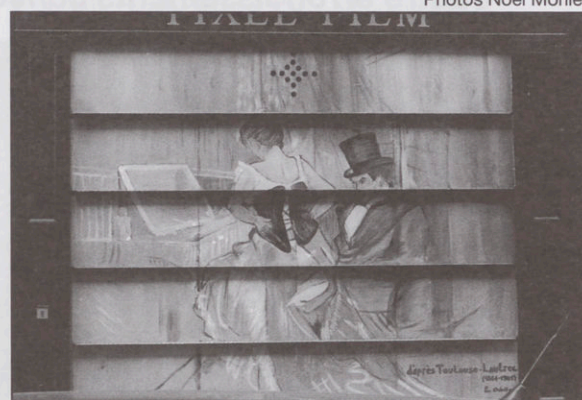
Réalisatrice de murs peints à l'extérieur (rue des Batignolles, académie de billard place Clichy) et à l'intérieur de locaux, la jeune femme avait déposé il y a quelques années à la mairie du 18e, appelée à participer à l'opération, un projet visant à décorer d'autres rideaux de fer de boutiques, projet toujours en attente.

La mairie et les commerçants

À l'origine, ces peintures avaient été financées par la mairie de Paris et par la participation des commerçants. Axelle Deboynes déplore la dégradation, eu égard «aux gros investissements initiaux» et à la participation

des commerçants, mais ne désespère pas de voir aboutir sa demande. Son projet prend place dans la création du "quartier vert Cavallotti". Pariant sur «l'ambiance locale qui va encore changer» avec entre autres l'aménagement de l'ancien bâtiment du Crédit municipal en école, et sur le dynamisme des commerçants, des riverains et de l'association Déclit 17/18 «qui l'a déjà beaucoup aidée», la jeune femme espère le retour du printemps, favorable à la remise en état des lieux.

Jacqueline Gamblin



Un exemple parmi tous les autres : ce rideau peint il y a dix ans "d'après Toulouse-Lautrec" (en haut) et son état actuel (en bas).

CYBERCAFE VIS @ VIS

l'espace Internet et bureautique de votre quartier
particuliers - associations - commerçants - PME

1 euro pour 20 mn

Offre spéciale pour étudiants et demandeurs d'emploi :
30h pour 30 euros du lundi au vendredi de 10 h à 16 h
et le samedi de 14h à 19h (validité 1 semaine)

INTERNET - EMAIL - BUREAUTIQUE - RELIURE - FAX
PLASTIFICATION - NUMERISATION - IMPRESSIONS LASER N&B et
COULEUR - FORMATION - VISIOPHONIE PUBLIQUE AVEC DAKAR

18 RUE STEPHENSON 75018 PARIS
Du lundi au vendredi de 10h à 20h et samedi de 14h à 19h
Tel : 01 42 62 86 36 / visavis@visavis.tm.fr



“Requalifier” l’avenue et la place de Clichy : la concertation est ouverte

Une réunion de concertation sur la requalification de la place et de l’avenue de Clichy doit avoir lieu le 15 décembre au lycée Jules-Ferry, réunissant les habitants et des élus des quatre arrondissements concernés.



La place de Clichy telle qu’on aimerait la voir plus souvent

Nouveau ! Les pouvoirs publics s’intéressent à l’avenue et à la place de Clichy ! Il est temps, dit l’association de quartier DéClic 17/18, car ces voies sont «délaiées des pouvoirs publics depuis vingt-cinq ans».

Une des raisons de ce retard, c’est que quatre arrondissements sont concernés : 17e, 18e, 9e et 8e (la place de Clichy est au carrefour de ces quatre-là), et faire travailler ensemble quatre maires d’arrondissement s’avère chose difficile. Mais pour la première fois une réunion de concertation commune, avec des habitants et des élus des quatre arrondissements, a eu lieu au printemps dernier et une autre est annoncée pour le 15 décembre. Denis Baupin, adjoint au maire de Paris chargé de la voirie et de la circulation, a indiqué le 17 juin que des études techniques étaient en cours pour des réalisations à assez court terme.

Une avenue frontière

«Il faut reconsidérer l’avenue de Clichy en s’alignant sur le modèle des Grands boulevards...» «Redonner une dynamique...» «Diversification des commerces...» «La circulation piétonne doit être améliorée en élargissant les trottoirs...» «Le nettoyage est déficitaire...» «Les transports en commun sont saturés...» «Les étalages empiètent sur l’espace public...» Ces propos acerbes ont été notés lors des réunions des conseils de quartier du 17e et du 18e.

L’avenue de Clichy, qui com-

mence à la place Clichy, forme frontière entre le 17e et le 18e jusqu’à La Fourche, puis s’enfonce dans le 17e jusqu’à la Porte de Clichy. C’est le principal axe vers le nord-ouest de Paris.

Il faut reconnaître qu’elle n’est pas la plus belle avenue du monde. Marc Brunaud, secrétaire de DéClic 17/18, parle même d’«une catastrophe urbaine, écologique, et d’image». L’association DéClic 17/18 (Clic pour Clichy et 17/18 parce qu’elle est à cheval sur les deux arrondissements), créée en 1995, est forte aujourd’hui de 450 adhérents. Dans ses derniers bulletins, elle étudie de façon détaillée les problèmes posés et elle titre : «Requalifier l’avenue ? On dit : Chiche !»

Mais «attention, “requalifier” ne signifie pas refaire la même chose. Nous préférons le terme réhabiliter», nous dit Marc Brunaud.

Un axe rouge

Premier problème, évident : la circulation. La place Clichy connaît des embouteillages quotidiens. Et l’avenue de Clichy est la troisième voie “accidentogène” de Paris.

«Ses principaux carrefours, place de Clichy, La Fourche, Cardinet-Pouchet, Porte de Clichy, sont parfois des champs clos où les automobilistes s’affrontent, dit Marc Brunaud. L’avenue est “axe rouge”, or les voitures s’y garent. Normalement, ça devrait être la fourrière ! Il faudrait aussi que les limitations de vitesse soient respectées, et qu’il n’y ait plus de deux-roues sur les trottoirs. Quant

à la place de Clichy, le piéton en est exclu, si bien que la vie économique de la place en souffre. C’est une place martyrisée !»

Débrancher le ligne 13

Parallèlement à la question de la circulation, celle des transports en commun. Trois lignes de bus empruntent l’avenue, le 81, le 64 et le 74, deux la traversent, le 66 et le 31. Ça pourrait faire une bonne desserte si les embouteillages ne rendaient ces bus très irréguliers. Le 81 par exemple met autant de temps entre la place Clichy et La Fourche qu’entre l’Opéra et la place Clichy, trajet presque trois fois plus long. Il n’y a qu’un seul couloir de bus, côté 17e.

Quant à la ligne de métro n° 13, aux heures d’affluence elle est bondée, d’autant plus qu’à partir de La Fourche elle se dédouble, une branche allant vers Gennevilliers, une autre vers Saint-Denis, ce qui fait qu’à partir de cette station les usagers n’ont droit qu’à une rame sur deux.

Une solution existe : débrancher la ligne 13 à La Fourche en prolongeant la ligne 14 depuis la station Saint-Lazare pour qu’elle file ensuite vers l’une des deux directions. Mais cela nécessite des travaux très importants.

Commerce bâti et trottoirs

DéClic 17/18 se dit préoccupée aussi par les commerces, par la place croissante des “commerces de l’éphémère”, sandwicheries, bazars, boutiques de téléphonie, vêtements d’occasion... «Ce n’est pas une zone de monocommerce, mais de monocible : l’achat de petite valeur. L’avenue a en même temps une très forte notoriété et une très faible attractivité économique. Il faut réinventer son image commerciale...»

Il faut aussi parler du bâti, car l’avenue de Clichy «n’est pas une autoroute, c’est une avenue», et avec beaucoup de belles maisons. On pourrait les mettre en valeur, ou au moins éviter qu’on les défigure avec des façades de pierre allègrement cimentées, des rambardes en fonte moulée remplacées par du tube façon chauffage central, etc.

L’association voudrait aussi qu’on fasse le ménage sur les trottoirs : «régler les débordements des étalages, des terrasses, des enseignes, supprimer les chevalets publicitaires, les présentoirs de journaux

gratuits...» Bien entendu, il y a la question du nettoyage des trottoirs, de l’enlèvement des emballages déposés illégalement sur les trottoirs, etc.

Un débat de société

Une question cependant : si le prix à payer de cette “requalification” ou “réhabilitation” devait être, comme souvent, une hausse considérable des loyers et du prix du mètre carré à l’achat, si cela devait se faire au détriment de l’animation de l’avenue, entraîner un renchérissement ou une disparition des commerces qui permettent à des petits budgets de se vêtir et de se nourrir, ce serait une rénovation “leurre” pour une partie des résidents actuels, qui ne profiteraient pas de ces améliorations puisqu’ils seraient obligés, comme cela s’est passé dans de nombreux quartiers auparavant populaires de Paris, d’émigrer ailleurs.

À ce jour, ce volet du débat n’est évoqué ni par les élus ni par les conseils de quartier. Il reste à organiser, afin que la transformation de la place de Clichy et de son avenue en “Grands boulevards” ne signifie pas un embourgeoisement supplémentaire de l’un des derniers quartiers populaires de Paris.

Derrière un dossier technique ardu et des réclamations pertinentes, c’est donc un débat de société qui doit être mené. Il faut améliorer l’environnement, mais aussi protéger l’existence de l’ensemble des catégories de population qui se côtoient dans ce quartier.

Pascale Marcaggi
et Jacques Ricau

Commerçants,
artisans,
associations,

**CET ESPACE
PEUT ÊTRE
LE VÔTRE**

Le 18e du mois, lu par
cinq mille habitants du 18e,
sera pour vous un support
de publicité efficace.

Cet espace publicitaire
vous coûtera 38,10 € TTC.
Réduction à partir de trois annonces.
© 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Quand le basket se conjugue au féminin

Le club féminin Paris basket 18e, créé au sein du collège Gérard-Philipe, met le basket du 18e à l'honneur : une de ses équipes joue en championnat national, où elle brille...

Jacques Ricau



L'équipe de minimes du club Paris-basket 18 qui participe au championnat de France, ici lors d'un entraînement au collège Gérard-Philipe.

Voilà quatre ans, deux professeurs d'éducation physique au collège Gérard-Philipe, MM. Belbacha et Fondeur, fondus de basket, décident de créer au sein du collège une "section sports études" féminine de basket-ball.

Pourquoi section féminine ? Au moment du choix, les résultats des filles du collège en championnat universitaires étaient plus prometteurs que ceux des garçons. Et il n'était pas envisageable, pour des raisons de charges de travail, de suivi, de créer une section supplémentaire pour les garçons.

Ainsi est né le club *Paris basket 18e*, sous l'égide de la Fédération française de basket-ball, permettant aux jeunes filles de participer aux championnats régionaux et nationaux.

Une section "sports études" doit avoir l'aval et du ministère de l'Éducation nationale et de la Fédération du sport choisi —

ce qui pour le moment n'est pas acquis —, elle doit assurer un aménagement des horaires de cours pour faciliter les entraînements et pour ne pas perturber, voire pour faciliter la suite des études des élèves. Elle doit faciliter la participation aux championnats de la fédération afin de suivre les futurs grands espoirs de demain qui deviendront les "sportifs de haut niveau" du basket féminin.

En championnat

Où en est le club pour la saison 2004-2005 ? Quatre équipes sont engagées : une équipe de *benjamines* (11 à 12 ans) engagée en championnat départemental, et trois équipes de *minimes* (13 à 15 ans) dont l'une est engagée en championnat départemental, une en championnat régional et la troisième en championnat de France.

Ces joueuses sont toutes des élèves du 18e qui ont été

détectées au niveau du club ou des classes primaires.

L'an dernier, l'équipe minimes a gagné le tournoi de France de sélection et le tournoi national minimes. Cette année l'équipe engagée en national est première de sa poule, elle a gagné ses six matchs sur six disputés, avec des écarts supérieurs à 40 points à chaque victoire. Il ne lui reste qu'un match à jouer le 5 décembre contre Le Havre.

Ensuite il y aura un second brassage avec les meilleures équipes nationales de toutes les poules actuelles afin de se disputer le titre de championnes de France de leur catégorie. Cette deuxième partie du championnat débutera en janvier 2005.

Que faut-il souhaiter au *Paris basket 18e* ? « D'abord un titre national dès cette année pour récompenser une génération brillante, bosseuse et solidaire, assure M. Fondeur, l'entraîneur, ensuite fortifier la structure du club, car il y a un potentiel énorme dans cet arrondissement, on s'en rend compte au moment des détectations. »

Le club s'entraîne au gymnase des Poissonniers et joue au gymnase Bertrand-Dauvin (les dimanches à 13 h 30 en ce qui concerne l'équipe en national).

Michel Cyprien

Athlétisme

Les juniors de Championnet quatrièmes au championnat de France

L'équipe juniors-espoirs d'athlétisme de Championnet-sports a terminé quatrième du championnat de France interclubs à Remiremont les 23 et 24 octobre, en pulvérisant au passage son record de points : un total de 9000, progression plus que significative par rapport aux 8500 enregistrés aux interclubs de Ligue en septembre.

Cette équipe, composée en très grosse majorité de juniors première année, peut envisager à brève échéance d'excellents résultats pour les compétitions futures. Ces athlètes, tous issus de l'école d'athlétisme de Championnet, sont restés fidèles à une image de club, au groupe, aux amis, et ceci explique sûrement cela.

Salon d'éditeurs à la Halle Saint-Pierre du 8 au 26 décembre

La Halle Saint-Pierre et Paris-bibliothèques invitent à faire la fête aux livres, du 8 au 26 décembre, avec un salon d'éditeurs, mais pas n'importe quels éditeurs : « ceux qui créent de nouvelles formes, rêvent tout haut, donnent des idées, ne se trouvent pas partout... »

La manifestation est organisée par les Éditeurs associés qui regroupent six maisons (*Esperluette, Les oiseaux de passage, Passage piétons, Points de suspension, Quinquandquo, Virgile*) et qui invitent pour l'occasion une vingtaine d'autres éditeurs dont quelques-uns spécialisés dans l'enfance.

Dans la galerie de la Halle Saint-Pierre, transformée en librairie éphémère, on trouvera leur production mais aussi une exposition d'originaux des illustrateurs. Il y aura aussi des rencontres, des conférences, des débats et des ateliers pour les enfants animés par les illustrateurs présents.

□ Entrée libre tous les jours de 10 h à 18 h, 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89.

Anne de Seynes, lauréate 2004 du Cent d'Emile

Anne de Seynes a remporté cette année le *Cent d'Emile*, concours organisé dans le cadre des portes ouvertes d'artistes de l'association *D'Anvers aux Abbesses* qui ont eu lieu du 18 au 21 novembre.

Les 107 artistes participant à l'opération étaient conviés à réaliser une œuvre originale (ou deux ou trois) de petit format, et concourir pour ce *Cent d'Emile* doté d'un prix de 150 € mais surtout de la gloire d'être choisi. 40 artistes, 92 œuvres, et le jury a élu Anne de Seynes, peintre et sculpteur installée depuis vingt-et-un ans aux Abbesses, rue André-Antoine.

Des tons blanc et bleu rehaussés de noir et d'une touche de rouge pour une peinture au couteau, puissante malgré sa taille réduite, résolument abstraite. C'est la première fois en cinq ans qu'une œuvre abstraite est primée. « Pas de titre, je n'aime pas mettre un titre car cela induit le regard... sauf si cela s'impose à moi », souligne l'artiste.

Le Prix Wepler à François Bon

Entre une coupe de champagne et quelques petits fours, le prix Wepler a été décerné à François Bon pour son roman *Daewoo*. Une œuvre de fiction à partir d'entretiens réels : l'auteur raconte la tragédie humaine entraînée par la fermeture de l'usine Daewoo en Lorraine, à travers le témoignage de quatre anciennes ouvrières.

La remise du prix s'est déroulée le 15 novembre à la brasserie Wepler, place Clichy. Visiblement ému, le lauréat s'est vu remettre une coquette somme de 10 000 euros des mains du président de la Fondation La Poste. Le jury dont, rappelons-le, la composition change chaque année afin de garantir l'esprit d'indépendance et d'objectivité de la manifestation, a également attribué la "mention spéciale" hors catégorie à Jean-Louis Magnan pour son roman *Anti-Liban*.

Créé en 1998 par la Librairie des Abbesses, la Fondation La Poste et la célèbre brasserie de la place Clichy, le prix Wepler, prix littéraire du 18e arrondissement, distingue chaque année un auteur contemporain, loin de la tourmente commerciale des grands prix littéraires.

□ François Bon : *Daewoo*, éditions Fayard, 18 €. Jean-Louis Magnan : *Anti-Liban*, éditions Verticales, 16 €.

Le président de l'AIPS retire sa plainte

Une polémique vieille de plusieurs années et qui s'est étalée sur les murs de l'arrondissement est en voie d'extinction. En 2001, l'*Association pour l'initiation à la pratique sportive* (AIPS), qui donnait des cours de karaté à une soixantaine d'enfants, du quartier Simplon pour la plupart, se voyait retirer les créneaux horaires dont elle disposait au gymnase des Amiraux. Raison principale : la personnalité du responsable de l'association, Gérard Narodowicz, qui, affirmait-on à la mairie, s'était rendu insupportable notamment au personnel de la mairie et au principal du collège Gérard-Philipe, dont il utilisait la cour.

L'affaire a vite tourné à un affrontement personnel entre Bruno Fialho, adjoint chargé des

sports à la mairie du 18e, et Gérard Narodowicz : celui-ci colait un peu partout dans l'arrondissement des affiches dirigées contre Fialho, et il intentait un procès à la Ville de Paris pour discrimination.

Il y avait peut-être aussi, en arrière-plan, un conflit politique : Bruno Fialho est un élu PC et Gérard Narodowicz était étroitement lié à des dirigeants du RPR.

L'AIPS n'a pas réussi à récupérer des heures dans les installations sportives du 18e, mais à l'Hôtel de Ville on s'est employé à calmer le jeu en lui permettant d'en avoir dans d'autres arrondissements, le 20e, le 17e, bientôt sans doute le 5e. Ce qui a conduit tout dernièrement M. Narodowicz à se désister de sa plainte.

L'abattoir, les bals et les guinguettes

Dans un premier article (voir notre n° 110), nous avons raconté comment, entre 1784 et 1790, à une époque où Paris était moins grand que maintenant, fut construit un mur entourant complètement la ville, qui passait notamment sur la ligne des actuels boulevards de Rochechouart et de Clichy.

Le 1er mai 1791, c'est la fête aux *barrières*... À cette époque, un mur entourait entièrement le Paris d'alors, mur qui suivait le tracé des actuels boulevards des Batignolles, de Clichy, de Rochechouart, de la Chapelle, etc. (voir notre avant-dernier numéro). Et ce qu'on nommait les *barrières*, c'étaient les 55 ouvertures percées de loin en loin dans ce mur et par lesquelles on entraînait dans la ville.

Ce 1er mai 1791 donc, on danse toute la journée à la barrière de Clichy comme à celle des Martyrs et celle de Rochechouart, pendant que des charrois de provisions de toutes sortes pénètrent dans la ville. Les vigneron de Montmartre et d'autres villages du nord de Paris offrent à boire à la foule. Car l'Assemblée nationale vient de décréter la suppression de l'*octroi*, c'est-à-dire de la taxe que les marchandises payaient à l'entrée dans Paris, et qui était très impopulaire.

Quelle est la situation du moment ? Voilà à peine vingt mois que la Révolution a commencé. Le roi est encore le roi, mais déjà il ne gouverne plus rien. Il a dû accepter l'abolition des privilèges de la noblesse, l'égalité des citoyens devant l'impôt, la *constitution civile du clergé*, et une formidable diminution de son propre pouvoir. Le 20 juin 1791 il tentera de s'enfuir de France, il sera repris, emprisonné, condamné à mort. Et la République sera proclamée.

La suppression des taxes d'octroi à Paris et dans les autres grandes villes est une des mesures qui ponctuent l'avancée de la Révolution.

Le Directoire rétablit l'octroi

Du coup, le mur, qui avait été construit autour de Paris pour empêcher la fraude, devient inutile. Pourtant on ne le démolit pas, pas plus que les pavillons de pierre construits aux barrières pour abriter les fonctionnaires du fisc. Que faire de ces pavillons ? Après des hésitations, l'Assemblée les attribue au casernement de la garde nationale. Puis un décret proclame : «*Les bâtiments nationaux désignés vulgairement sous le nom de Barrières de Paris deviennent monuments publics. Les diverses époques de la Révolution et les victoires remportées par les armées de la République sur les tyrans y seront gravées en lettres de bronze.*»

Mais cette décision ne sera pas appliquée. Au contraire, en 1798, alors que la Révolution des sans-culottes a finalement été vaincue par la Révolution de la bourgeoisie d'affaires, le gou-



Caricature de 1791 : «Convoy d'un fermier général mort de chagrin de la catastrophe du 1er mai».

Les *fermiers généraux* étaient les financiers chargés de percevoir les taxes sur les marchandises entrant dans Paris. La disparition de ces taxes le 1er mai 1791 supprimait leur source de revenus.

vernement du Directoire rétablit l'*octroi*. Les *barrières* sont à nouveau fermées, des fonctionnaires y sont postés pour contrôler tout ce qui entre – et percevoir à nouveau les taxes.

Des gravures de ces années-là montrent les voitures de toutes sortes, carrioles de paysans, lourds *camions* tirés par des attelages de six chevaux, cabriolets de particuliers, stationnant à l'entrée des barrières, pendant que des employés de l'*octroi* grimés sur les charrettes en vérifient le contenu et que d'autres fouillent les malles des voyageurs.

Toutefois, contrairement à ce qui se passait sous Louis XVI, la taxe n'est pas perçue par des financiers privés (les «*fermiers généraux*») mais par des fonctionnaires de la Ville.

Quand les outres de vin volent

Les années passant, cet impôt pèse de plus en plus lourd sur les cultivateurs et les commerçants dont les marchandises entrent dans la ville, et par contre-coup sur la population parisienne à travers des hausses de prix. En 1799 (an VII de la République), il rapportait en tout 6 634 055 francs, mais en 1805 le montant a triplé : 20 212 586 francs, et il se maintient à peu près à ce niveau pendant toute la période du Premier Empire puis de la Restauration.

Depuis la construction du mur, les contrebandiers ont rivalisé d'idées pour échapper à l'impôt. Déjà, en 1788, un an avant le début de la Révolution, un rapport du procureur du roi racontait une de leurs astuces : «*Les fraudeurs ont imaginé de percer le terrain [sous le mur] par une ouverture dans laquelle ils introduisent un tuyau de fer blanc, par lequel ils font couler les boissons.*»

Un nommé Villette, locataire d'une baraque côté banlieue (côté où l'on ne paie pas la taxe), a loué de l'autre côté du mur (à l'intérieur de Paris) un terrain vague qu'il a entou-

ré de murs. Et, d'un grenier qu'il a fait élever au-dessus de sa baraque, on jette toutes les nuits dans le terrain vague d'en face des sacs de café de la contenance de 10 à 12 livres. Il fait passer par ce moyen, raconte-t-on, huit à dix mille livres de café par nuit. Les autorités, qui ont découvert le stratagème, tentent de dresser une palissade au-dessus du mur, mais Villette, à la tête de sept ou huit hommes armés, chasse les ouvriers et détruit la palissade.

Un certain Monier, propriétaire de deux cabarets à l'intérieur du mur, pas loin de l'actuelle place Clichy, a monté le même système pour faire passer d'énormes ballons de cuir pleins de vin ! Les contrôleurs de l'*octroi* voient passer ces ballons la nuit au-dessus de leurs têtes, mais quand ils veulent s'approcher ils sont assaillis à coups de pierres.

L'abattoir le plus moderne

En 1810, Napoléon décide de faire construire dans Paris cinq grands abattoirs. À cette époque, presque tous les bouchers abattent eux-mêmes, chez eux, les bêtes dont ils vont vendre la viande, dans des conditions d'hygiène déplorables. Napoléon veut restreindre et réglementer cette pratique. Les terrains ne manquent pas : en 1817 encore, on trouvera à l'intérieur de l'enceinte 173 hectares de terres cultivables, 35 hectares de vignes, 4,20 hectares de prés, des vergers, des potagers.

Napoléon choisit, pour le plus grand des cinq abattoirs, un terrain proche de Montmartre, le long du mur d'enceinte (mais à l'intérieur), sur l'emplacement de l'actuel lycée Jacques-Decour.

L'abattoir de Montmartre est mis en service en 1818. Il compte, en plus du bâtiment de l'administration, huit grands pavillons contenant chacun huit cases de travail. C'est le plus vaste et le plus perfectionné d'Europe, «*une petite ville*», dit un chroniqueur de l'époque, Caillot.

Les Parisiens festoient à Montmartre

Peu à peu, nombre de cabarets, restaurants, guinguettes, bals et établissements de spectacles s'installent près du mur, côté banlieue : de ce côté-là les marchandises et les boissons sont moins chères, car on n'y paye pas la taxe.

Les Parisiens viennent donc boire et festoyer à Montmartre.

En 1819, on compte à Paris et dans sa banlieue immédiate 261 bals publics, et 370 en 1829. Un sur dix seulement se trouve à l'intérieur de Paris.

Dans un ouvrage de 1827, *Mémoire pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français*, l'auteur, nommé Caillot, estime que, les dimanches et lundis (le lundi était le jour de repos des ouvriers), la population réunie dans les bals et guinguettes peut atteindre 40 000 personnes. Il cite un cabaret qui débite 3 600 litres de vin dans la journée.

«En entrant dans les grandes guinguettes, écrit-il, on est d'abord frappé de la quantité de ragoûts et de rôtis qui garnissent un long comptoir... Sous une vaste cheminée, trois ou quatre broches les



Une guinguette le dimanche, gravure de 1845.

unes sur les autres, chargées de dindons, de poulets, de longues de veau, de gigots de mouton, tournent incessamment devant un grand feu. À quelque distance de là, le vin coule à grands flots des brocs dans des bouteilles, dont une n'est pas plutôt remplie qu'elle est remplacée par une autre.»

Chaque quartier voisinant le mur est fréquenté par une clientèle particulière. Le secteur de la *barrière Poissonnière* (l'actuel carrefour Barbès-Rochechouart) accueille la clientèle la plus pauvre. Dans une *Histoire de Paris* de 1857, de la librairie Renaut et Cie, on lit :

«Aux abords extérieurs de la *barrière Poissonnière*, tout est marchands de vins, dont le comptoir est souvent caressé par les artilleurs légers du "canon" volant, c'est-à-dire bu sur le pouce. Marchands de chaînes de sûreté, vendeurs de contremarques, ouvriers de portières, souteneurs d'infamie, romains de la claque¹ hantent volontiers, en compagnie de leur largue (femelle), ces lieux de piètre apparence.»

«La *Maison rustique* leur tend les bras, *Ste-Geneviève* ne leur déplaît pas, la *Femme libre* y retrouve une patrie, les *Trois Vignerons* sont un abreuvoir devant lequel nul ivrogne ne passe sans s'informer si la vendange a été bonne. Le *Lancier français* a été longtemps le rendez-vous des ouvriers du faubourg Montmartre, actuellement ils se dispersent un peu partout. Le *Grand Cerf* est un établissement bien tenu. Le principal bal de la barrière Poissonnière se tient au salon de la *Gaîté*, ouvert le dimanche et le lundi.»

Dans un discret tête-à-tête

«À la *barrière Rochechouart* [l'actuel carrefour rue de Clignancourt – boulevard Rochechouart], la *Grande Chaumière* est l'établissement capital, Terpsichore² y a l'un de ses sanctuaires. Les deux sexes s'y rendent pour toutes sortes de motifs. C'est l'attrait du plaisir qui les jette dans cette mêlée, mais trop souvent ils n'y trouvent que la funeste occasion de se pervertir.»

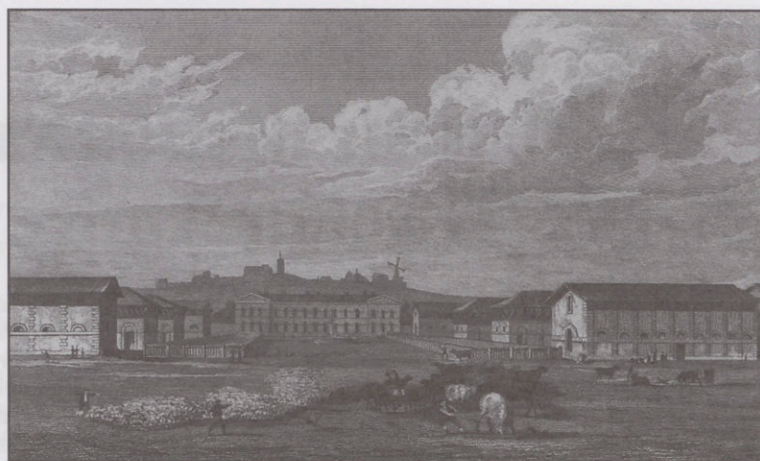
«Le *Pêcheur napolitain* est une station pour les buveurs paisibles qui ne font ni grand bruit ni grande dépense, le jeu de Siam leur offre la piquante distraction de ses volutes capricieuses. Le *Petit Ramponneau* est un cabaret *sui generis* ; brocanteurs et marchands d'habits y affluent, ils y tiennent ces grands congrès dans lesquels, les

coudes sur les tables, ils cimentent leurs formidables coalitions contre tout enchérissement bourgeois dans les ventes du Mont-de-Piété³... Par la barrière Rochechouart, on arrive sur la chaussée de Clignancourt [l'actuelle rue de Clignancourt] au sommet de laquelle on trouve le *Château Rouge*⁴...»

La *barrière des Martyrs* : «En longeant le boulevard, nous trouvons le bal de l'*Élysée-Montmartre*. L'entrée est gratuite et, trois fois la semaine, les dimanches, lundis et jeudis, on peut y jouir du plaisir de la danse, avec accompagnement d'une multitude d'autres plaisirs, tels que doivent les rêver les Arthur, les Alfred, les Dodofe [Adolphe] et les Gugus [Auguste] [ce sont les prénoms en vogue chez les jeunes gens à la mode d'alors], certains de trouver en ce lieu une foule de piqueuses de bottines, de brodeuses, de chamareuses, de passementières et de fleuristes, un choix délicieux de modestes lingères, une pléiade de modistes ravissantes quoique un peu panées, enfin un essaim de beautés, toujours plus ou moins panaché de quelques femmes galantes. Une collection suffisante de cabinets intimes est prête à recevoir les appétits qui ne peuvent se satisfaire que dans un discret tête-à-tête.»

«C'est par un double perron de vingt-cinq marches qu'on accède à l'*Élysée*, qui se compose de trois corps de bâtiment et d'un vaste jardin bien planté. De nombreux sentiers serpentent à l'entour du carré de la danse et aboutissent à des bosquets au milieu desquels des tables sont dressées. Les chevaux de bois, l'escarpolette, le billard, le tir à l'oiseau et au pistolet sont les jeux offerts aux amateurs. Deux grands salons couverts offrent un abri contre l'intempérie des saisons. Danseurs et danseuses y risquent des pas si exceptionnels que les gardiens municipaux de la décence publique ont souvent fort à faire pour les ramener à une plus morale régularité.»

«Non loin de l'*Élysée* existent quelques guin-



Collection Le Vieux Montmartre, Musée de Montmartre

L'abattoir de Montmartre, ouvert en 1818, était situé à l'emplacement actuel du lycée Jacques-Decour.

guettes plus ou moins ambitieuses et quelques cabarets où vient parfois se désaltérer le sanglant personnel de cet abattoir de Montmartre qu'il a été si difficile de débarrasser de l'innombrable colonie de rats qui le minaient dans ses fondements, leur entière suppression a été due au savant toxicologue Orfila.»

Les charbonniers de la barrière Pigalle

Et maintenant, les environs de la *barrière Montmartre* (l'actuelle place Pigalle) et de la *barrière Blanche* : des baraques de foire et des manèges, et «des flots de toutes espèces de gens, des marchands et des ouvriers ornés de leurs légittimes épouses et de leurs moutards des deux sexes, des jeunes gens à la mode et leurs compagnes éphémères, des charpentiers, des maçons, des forgerons, des balayeurs...»

L'auteur cite divers établissements, le *Grand Vainqueur*, l'*Ermitage* qui «possède les mêmes avantages que l'*Élysée-Montmartre* avec, de plus, l'attrait d'un établissement de bain au milieu d'un massif de verdure, et d'une bonne cuisine».

Les charbonniers auvergnats (les bournats) «dont le poussier a desséché la gorge» se donnent rendez-vous près de la barrière Montmartre.

La barrière de Clichy est fréquentée par une clientèle plus chic : «Au point où deux villes sont presque en contact [Montmartre et les Batignolles], se sont élevées de superbes maisons.» Il y a, là aussi, des cabarets et des guinguettes, fréquentés notamment par «des ouvriers du quartier du Roule les jours où la toilette n'est pas de rigueur, et des cochers».

C'est près de là que se trouve le fameux restaurant du *Père Lathuille* qui donnera son nom à une rue du quartier.

Noël Monier



B.H.V.P.

Au milieu du XIXe siècle, dans les bals de barrières, se répandit la danse appelée "chahut" (ce nom est passé dans la langue française) ou parfois "cancan", où chaque danseur se livrait à des figures libres excentriques et acrobatiques. Des gardes municipaux postés dans les bals furent chargés de réprimer ces danses, jugées immorales. Cette gravure d'époque montre le bal de l'*Ermitage*, près de la barrière Montmartre.

1. La claque : ceux qui étaient payés pour faire la "claque", c'est-à-dire applaudir, dans les théâtres.
2. Terpsichore est la Muse de la danse.
3. Les Monts-de-Piété étaient les établissements de prêt sur gages. À cette époque où le système bancaire était embryonnaire, les gens ayant besoin d'emprunter laissaient en gage leurs objets personnels, bijoux, meubles, vêtements... S'ils ne remboursaient pas à temps, les objets étaient vendus aux enchères. Les brocanteurs organisaient entre eux des ententes pour empêcher d'autres qu'eux d'enchérir.
4. Le bal du Château-Rouge se trouvait à la hauteur de l'actuel 44-52 rue de Clignancourt, entouré d'un parc qui s'étendait jusqu'à la rue des Poissonniers. C'était un des bals les plus connus et les plus chics de Paris et sa banlieue.

Prochain article : Prostituées et "rôdeurs de barrières". La multiplication des établissements de spectacle. La destruction du mur. Les boulevards sous la Commune.

Le dictionnaire des Montmartrois selon André Roussard

● *Les Montmartrois*, par André Roussard. 318 pages avec d'abondantes illustrations. Éditions André Roussard, 13 rue du Mont-Cenis, 75018 Paris. 01 46 06 30 46.

Ce livre annoncé depuis novembre 2003, le voici enfin paru. Les raisons de ce retard, un de ceux qui ont collaboré avec André Roussard pour l'établir et l'illustrer nous les explique : « *Sans cesse, Roussard découvrait de nouveaux documents, de nouveaux personnages qu'il voulait introduire dans son dictionnaire...* » Et ça s'aggravait par le fait qu'au long de l'année, des Montmartrois ou anciens Montmartrois mouraient, tels Claude Nougaro ou Daniel Toscan du Plantier, et qu'il fallait les ajouter à la liste – le principe étant de ne recenser dans cet ouvrage que des personnages décédés, mais si possible tous les personnages décédés qui méritaient d'y être.

L'histoire et la mythologie

C'est un dictionnaire et non un récit historique continu ; ce n'est donc pas, bien sûr, un livre qu'on peut lire d'une traite. On y trouve 1132 notices (sauf erreur de notre part) d'hommes et femmes ayant habité ou fréquenté Montmartre : personnages historiques (tel Clémenceau), écrivains et musiciens célèbres (de Victor Hugo à Léo Malet, d'Érik Satie à Stéphane Grappelli), figures marquantes de la petite histoire montmartroise (tels Labric ou Anatole) ou de l'histoire criminelle (tel Jo Attia), aussi bien que des presque inconnus, commerçants, modèles pour peintres, simples habitants, etc.

Sans compter les listes des maires, des curés, des familles de meuniers, des abbesses, des artistes du *Chat noir* et du *Lapin agile*...

André Roussard, l'auteur, est une des figures de cette petite tribu qui perpétue sur la Butte l'histoire et la mythologie d'un certain Montmartre. Propriétaire de deux galeries de peinture au 13 et au 7 rue du Mont-Cenis, président du *Syndicat d'initiative du Vieux Montmartre* (dont le siège est place du Tertre), c'est un homme courtois, d'une ironie discrète et d'une époustouflante érudition pour ce qui concerne son sujet, Montmartre.

Ce livre complète ses deux précédents ouvrages,

Dictionnaire des peintres à Montmartre et Dictionnaire des lieux de Montmartre.

Montmartre, tel qu'il l'entend, c'est l'ensemble du territoire qui dépendait autrefois de l'abbaye de Montmartre. Cela englobe une partie de l'actuel 18^e arrondissement, et une partie du 9^e.

Il y a des manques. Par exemple, pour l'épisode marquant de la Commune de 1871, on trouve Louise Michel, Jean-Baptiste Clément, Simon Dereure, Paule Mink, mais ni Ferré, ni Grousset, ni Vermorel, ni Jaclard, qui jouèrent pourtant un rôle de premier plan. La riche histoire des anarchistes sur la Butte n'est qu'effleurée dans les notices sur Ravachol, Victor Serge et Maurice Joyeux. De même, à peu près aucun nom des résistants de 1940-1944.

Absents aussi, au hasard, Aristide Briand (qui a pourtant habité rue d'Orsel), le chansonnier-ministre Maurice Boukay, le docteur Prost (aliéniste, prédécesseur du docteur Blanche dans la clinique de la rue Norvins), ou plus près de nous le cinéaste François Truffaut, le poète Yves Martin... Mais on trouve cités des hommes qui ont très peu séjourné à Montmartre, comme Lazareff, Malraux, Fritz Lang ou... Bibi-la-Purée.

Louis-Ferdinand, Marcel et Jacques

« *Je me targue d'éviter, le plus souvent, les jugements de valeur* », dit André Roussard. Mais il était inévitable que ses préférences apparaissent ici ou là. André Roussard ne s'en est jamais caché : c'est un homme de droite, et pas un gaulliste. Cela se ressent au détour de certaines notices : voir Yvon Morandat ou Marcel Cachin.

Côté écrivains, il consacre de longs paragraphes, entre autres, à Marcel Aymé et à Louis-Ferdinand Céline (dont il dit que le *Voyage au bout de la nuit* est « *le livre le plus important du XX^e siècle* »), mais quatre à cinq fois moins, vraiment le strict minimum, à Jacques Prévert – traité bien plus briève-

Noël Monier



André Roussard

ment, par exemple, que le chansonnier Xavier Privas qui figure juste en face. Personne ne nie l'intérêt de Xavier Privas, mais tout de même...

Boris Vian a droit à encore moins. Quant à Jean Genet, il est exécuté en huit lignes fielleuses et d'ailleurs pas tout à fait exactes : « *Écrivain, Paris 1919 - idem 1986. Il habitait la rue Coustou et passait alors presque tous les jours à la Maison rouge, un bar tenu par Louise au pied de la rue Lepic. Genet traînait ses guêtres dans tous les rades interlopes du bas-Montmartre. Les romans Notre-Dame des Fleurs de 1944 et Le Miracle de la Rose de 1946 décrivent*

la vie de Genet à Pigalle dans le monde des invertis. »¹ C'est clair : André Roussard méprise Genet.

Par delà ces quelques critiques, reste une masse formidable d'informations, qui font de cet ouvrage une référence indispensable à ceux qui s'intéressent à la petite histoire de cette colline si particulière.

« *Au XX^e siècle, écrit Roussard, des propos définitifs ont été prononcés sur la fin de Montmartre qui ne vivrait, selon certains, que sur un souvenir disparu... Or je crois que Montmartre est une sorte de phénix qui renaît sous une autre forme chaque fois qu'il se meurt. Toujours menacés de devenir un décor kitsch et de se fossiliser..., nos quartiers semblent résister sans avoir l'air d'y toucher aux atteintes du temps, des promoteurs, de l'administration et des hommes politiques.* »

Noël Monier

1. *Le Miracle de la Rose n'a pas pour décor Pigalle, mais la prison.*

Le noir, couleur de Pigalle

● *Pigalle, le roman noir de Paris*, par Patrice Bollon. Éditions Hoëbeke. 180 pages abondamment illustrées. 39 €.

Décidément, l'histoire du « milieu » est à la mode. Après *Paris gangsters* (voir notre dernier numéro), ce nouveau livre en témoigne. Deux chapitres de présentation du quartier de Pigalle et de son histoire, puis tout le reste du livre consacré essentiellement aux « lieux de nuit » et aux « gros caïds, hommes de main et demi-sels ». Et une conclusion sur le « mythe » de Pigalle.

L'illustration est de remarquable qualité. On y trouve, bien sûr, beaucoup de photos anciennes déjà publiées dans d'autres ouvrages (car ce « Montmartre du plaisir et du crime » fait déjà l'objet d'une abondante littérature), mais aussi des documents quasi inédits et impressionnants.

Le texte est clair, précis. Au delà des anecdotes racontées avec vivacité, il évoque finement les raisons et les détours de ce mélange entre le commerce, le spectacle et le monde du crime, qui donna à ce quartier une couleur : le noir.

N. M.

N. M.

La réussite d'un peintre de la place du Tertre

● *Nino Giuffrida et son œuvre*. Éditions Art et peinture Pigalle, diffusé par Éditeurs franco-phones associés, 1 bis rue Lécuyer, 75018 Paris (01 42 54 08 00). 116 pages. 25 €.

C'est l'histoire d'un gamin sicilien fou de dessin et de peinture, puis d'un jeune homme de 25 ans qui débarque à Montmartre en 1949, un Montmartre qui n'est plus celui du début du siècle, celui de Picasso et de Modigliani, mais qui a encore sa bohème. Nino Giuffrida mange de la vache enragée. Pour vivre il plante son chevalet sur la place du Tertre et y vend aux touristes des fleurs et des nus, et dessine, dans les cafés, des portraits vite faits vite vendus. Ses amours, il les rencontre square d'Anvers ou au bal du Moulin-Rouge, qui n'était pas alors le piège à touristes hors de prix d'aujourd'hui.



Nino Giuffrida : Autoportrait

Il ne manque pas de talent, il est remarqué par André Warnod, critique d'art au *Figaro* et ancien du Bateau-Lavoir, puis par la société *Studio Atelier* qui vend des tableaux aux notables de province, par des galeristes... Peu à peu le voilà lancé dans

le grand monde, il se spécialise dans les portraits d'enfants, obtient des commandes de Micheline Presle, d'Ingrid Bergman. Pour l'église de l'Alpe d'Huez il exécute une grande fresque. Bref, c'est l'histoire d'une réussite.

Nino Giuffrida a habité une chambre de bonne rue Chappe, puis un petit appartement rue Marcadet, puis un grand appartement rue Caulaincourt... Aujourd'hui, en plus de son atelier-galerie en haut de la rue Lepic, il possède un manoir à Villers-en-Vexin où il crée un musée dédié à son œuvre.

18^e

CULTURE

HR Giger et la beauté des monstres

À la Halle Saint-Pierre (2 rue Ronsard) se poursuit jusqu'à fin février l'exposition consacrée à H.R. Giger, peintre, créateur de science-fiction. Nous l'avons rencontré.



Une des œuvres présentées à l'exposition

Entretien avec Hans Rudi Giger autour de l'exposition qui lui est consacrée à la Halle Saint-Pierre, *Le Monde selon Giger*. Suisse de langue allemande, il ne parle pas couramment le français, mais il a tenu à s'exprimer dans notre langue. Ce n'est que vers la fin de l'entretien que son ami et interprète Bijan Aalam s'est joint à nous.



Hans Rudi Giger

Cendrine Chevrier : L'exposition qui vous est actuellement consacrée à la Halle Saint-Pierre est intitulée *Le Monde selon Giger* ; vos œuvres reflètent-elles réellement votre vision du monde ?

H. R. Giger : Ma vision du monde ?... je ne sais pas. Je ne sais pas comment on entend *Le Monde selon Giger* en français...

Cela fait quinze ans que je ne fais plus de toiles. J'ai arrêté car je pensais que je me répéterais, autrement. Cela ne m'intéressait plus. J'ai commencé avec la troisième dimension, avec la sculpture. Pendant quarante ans j'ai travaillé dans ce qu'on peut appeler la science-fiction. Beaucoup de films ont été faits d'après mes études, mon "design", *Alien* est le plus connu. J'ai créé une sorte de monde de science-fiction... Qui a été repris par d'autres personnes pour créer à leur tour leur propre monde de science-fiction.

CC : Comment se fait-il que vous êtes exposé aujourd'hui à la Halle Saint-Pierre ?

HRG : Ça, je ne sais pas. J'ai entendu dire qu'au début c'était un musée d'art naïf - il y a encore

des collections d'art naïf ici -, et puis que ça a changé : il y a eu d'autres expositions d'œuvres qui n'étaient pas forcément naïves. Mon œuvre n'est pas naïve, je pense, non ? (Rire) Je suis très content d'exposer ici. C'est un ami artiste qui a montré mon œuvre à Martine Lusardy, et elle a aimé. Et de mon côté, il y a deux ou trois ans de cela, quelqu'un m'avait envoyé un catalogue. J'ai trouvé que c'était pas mal ici et je me suis dit que j'aimerais bien y exposer la prochaine fois que je viendrais. Maintenant ça y est et je suis très content. Cela fait plus de vingt ans que je n'ai pas exposé à Paris. Lors des séances de dédicace de mes livres, j'ai constaté que beaucoup de gens m'apprécient à Paris.

CC : Même si votre œuvre est très personnelle, on sent diverses influences, je pense au futurisme, au symbolisme, au surréalisme...

HRG : Le surréalisme, oui. Paris est la ville des surréalistes, non ? Je pense que mon œuvre est proche des surréalistes.

CC : Vous vous êtes intéressé très tôt à Freud et à la psychanalyse... est-ce que vous continuez à transcrire vos rêves ?

HRG : J'ai fait ces port-folios, cette fresque "psychanalytique", ce sont plus ou moins des rêves construits. J'ai fait ces travaux pour la plupart en 1963-1964. Mais ce ne sont pas mes rêves : j'ai des visions de choses que j'aimerais bien voir... Comme je ne trouve personne qui puisse les réaliser, je les fais moi-même ! c'est un gros travail, vous pouvez l'imaginer.

CC : Vous avez participé à la réalisation de jeux vidéo...

HRG : Oui, je l'ai fait pour l'argent, parce que je devais financer mon musée. Il y a déjà longtemps que je les ai réalisés, ce n'est pas très bon, c'est même moche ! (rire)

CC : Et la bande dessinée ?

HRG : J'en ai fait. Vous n'avez pas vu *Les Mystères de St Gotthard* ? C'est un livre où j'ai mis des comics, ça parle de la Suisse.

CC : Revenons-en à la forme. Il y a beaucoup de contrastes dans votre œuvre, notamment avec les personnages hybrides qui peuplent vos toiles.

HRG : C'est l'avenir, je pense que dans le futur il y aura des demi-humains demi-machines, des sortes de robots... Vous n'êtes jamais venue dans mon musée, à Gruyères ?

CC : Je n'ai pas encore eu l'occasion. Pour en revenir aux contrastes, il existe également une tension entre la représentation de monstres et un dessin très raffiné, une tension, pourrait-on dire, entre le beau et le laid.

HRG : Les questions ne sont pas simples, mon français n'est pas assez bon... Quelle est votre question ? (Bijan Aalam s'est entre temps joint à nous pour venir au secours de HR G., qui fatigue un peu de s'exprimer en français) : Vous savez,

quand on représente ce genre de choses il faut être extrêmement précis, il faut être extrêmement esthétique, ce qui fait passer la monstruosité. La même chose, mal peinte, serait insupportable... la beauté du monstre... car le monstre a une beauté.

CC : Comme nous sommes ici dans le haut lieu de "l'art brut", je voulais savoir si Giger partage l'idée de Jean Dubuffet selon laquelle la peinture "se prête à traduire la pensée aux différents stades de celle-ci, y compris les plus bas niveaux

Bijan Aalam : "Bas niveaux"... je ne vois pas ce que ça veut dire...

CC : Sa peinture ne serait pas l'expression d'une thèse mais de la pensée...

BA : ...instinctive ?

CC : Oui.

BA : Oui, parce que Giger n'est pas seulement un peintre qui fait des nus, des natures mortes, des paysages ; il est créateur d'un univers qu'il portait en lui et qu'il a visualisé avec un talent que vous constatez. Donc il est d'une autre catégorie que ceux qui prennent la nature telle quelle. Il rend visible l'invisible, d'une manière belle et effrayante à la fois. C'est un mélange subtil, un équilibre que lui seul arrive à formuler... ■

ExtraOrdener, ateliers portes ouvertes à la cité Montmartre aux artistes

"C'est extra", du vendredi 3 au dimanche 5 décembre, 189 rue Ordener, avec *ExtraOrdener*, les journées des ateliers portes ouvertes de la cité Montmartre aux artistes.

La plus grande cité d'artistes en Europe - un ensemble de trois bâtiments coupés de cours et de jardins, construits en brique, béton et verre dans les années 30 et qui abrite 180 logements-ateliers occupés par des artistes - ouvre ainsi ses portes au public pour la neuvième année consécutive. Un événement apprécié puisque, en 2003, environ 6 000 visiteurs sont passés voir *ExtraOrdener*.

Cette année, quarante-cinq artistes (sculpteurs, photographes, peintres, plasticiens, mosaïstes, illustrateurs, architectes, musiciens) vous invitent à découvrir leurs ateliers et leurs œuvres. Vernissage vendredi à partir de 17 h et accueil des visiteurs samedi et dimanche de 11 h à 21 h.

Les mélomanes pourront également profiter des mini-récitals de chansons d'amour de Bruno Lapasatet (16 h à 18 h). De plus, nouveauté de l'édition 2004, il y aura samedi (à 20 h 30, soirée unique) une représentation de MIIM. MIIM signifie *musiques & images improvisées & mixées*. Des artistes joueront de la palette graphique tandis que d'autres feront sonner guitares, saxos, contrebasse, flûtes et clarinette. Ouvrez vos yeux, ouvrez vos oreilles, les portes sont ouvertes. ■

□ 189 rue Ordener. Métro Jules-Joffrin. Bus 31, 60 et 95, arrêt Damrémont-Ordener. Rens : www.montmartre-aux-artistes.org

Dédicaces et ateliers

H.R. Giger sera à la Halle St-Pierre les 17, 18 et 19 décembre. Une séance de dédicaces est prévue le samedi 18 à partir de 16 h.

Par ailleurs, la Halle St-Pierre propose des ateliers et parcours dans et autour de l'exposition, pour adultes et enfants, ainsi que des ateliers "La ville et les naïfs" destinés aux enfants (les mercredis de 14 h 30 à 15 h 30).

□ Inscriptions et Rens. : 01 42 58 72 89.

La Halle St-Pierre est ouverte tous les jours de 10 h à 18 h.

Théâtre, danse

À l'Atelier

Trois jours de pluie
de Richard Greenberg

Deux grands actes d'une heure chacun, sans entracte. Le premier, *Les enfants*, se déroule dans un loft new-yorkais en 1995. Le deuxième, *Les parents*, dans le même loft trente-cinq ans plus tôt.

Comme j'ai constaté qu'à la sortie, les spectateurs se mélangent un peu les pinceaux, je résume. Deux architectes associés : Edmund, très en retrait, bredouillant ; Théo, dynamique, expansif. Pourtant Edmund va subtiliser la maîtresse de Théo (Lina). Ils se marieront et auront deux enfants, un garçon (Walker), un peu instable comme son père, et une fille (Nan). Lorsqu'il constate sa déconvenue, Théo part dans la nuit, sous la pluie. Il rencontre Maureen sur un banc. Mariage. Un enfant (Phillip). Il meurt trois ans après. Si cela ne vous suffit pas, le programme fournit un arbre généalogique.

Au premier acte, sont en présence ces trois enfants (Walker, Nan, Phil). Au deuxième acte, on voit vivre les parents : Théo et Edmund, les deux associés, et Lina, maîtresse du deuxième qui deviendra l'épouse du premier. Un madame, ne cherchez pas qui joue Maureen, puisqu'elle n'apparaît pas sur scène. Oui, c'est Lina qui finit sa vie dans un asile de fous.

Au premier acte, les trois enfants devenus grands sont réunis un an après la mort d'Edmund pour connaître le contenu de son testament.

Walker aimerait bien avoir la villa Janeway, une maison mythique, toute de verre, qui a défrayé la chronique. Mais, stupé, Edmund la lègue à Phil, le fils de son associé. Il en résulte un jeu de relations complexes entre ces trois êtres, au cours duquel le passé remonte.

Relations peintes avec sobriété. De temps à autre, une formule, mais l'auteur n'en abuse pas : «Être de bonne humeur, ce n'est pas pareil que d'être con.» ; «Le désespoir, m'a dit ma mère, ça peut être très séduisant chez un jeune homme. Le désespoir d'un jeune homme, c'est irrésistible.» ; «Le problème avec les gens qui ne parlent pas, c'est qu'on s' imagine toujours qu'ils détiennent des trésors fabuleux. Alors qu'en fait, le mystère, c'est qu'ils n'ont rien à dire.»

Le gros problème pour le metteur en scène est d'avoir un deuxième acte qui fasse vraiment contrepoids au premier.

Au théâtre Ouvert Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas

● D'après le roman d'Imre Kertész, mise en scène de Joël Jouanneau. Jusqu'au 11 décembre.

L'œuvre du Hongrois Imre Kertész est marquée par la déportation qu'il a connue à ce moment charnière qu'est le passage de l'enfance à l'adolescence. Lorsqu'il fut prisonnier, il mentit sur son âge et sur son activité – il se vieillit de deux ans et se dit ouvrier plutôt que lycéen –, afin de se rendre utile et d'échapper à l'extermination, mais il eut alors le sentiment que l'enfant était mort en lui pour qu'il pût continuer de vivre. Des années plus tard, il reçut à son domicile son propre certificat de décès au camp.

Son roman *Kaddish pour*

l'enfant qui ne naîtra pas, que Joël Jouanneau a adapté pour le théâtre, est le long soliloque d'un homme (véritable morceau de bravoure interprété par Jean-Quentin Châtelain) écorché vif qui ravive ses souvenirs moribonds et enchevêtrés tels "des boudoirs trempés dans une tasse de thé en guise de madeleines", qui s'interroge sur l'identité d'être juif et le sentiment d'altérité qu'il implique, qui cherche, en être plus rationnel que raisonnable, des explications inextricables sur l'existence, qui sombre dans l'aporie tragique du sens, les abîmes de l'âme, non sans un certain humour... juif.

Cette oraison funèbre sans Dieu, abnégatrice – puisqu'il ne croit pas en l'au-delà et à peine en l'ici-bas, nous dit-il –,

est un nouveau cri gnostique transreligieux, transtheïque, transhistorique qui touche au mystère de l'humanité. En refusant la procréation (cette faute initiale de l'homme qui lui a valu de perdre l'Eden), il accède – et le paradoxe n'est qu'apparent – à l'éternité, et à tout le moins celle que procure l'œuvre à son auteur qui, rappelons-le s'est vu couronné du prix Nobel de littérature en 2002 ! C. C.

□ 4 bis cité Véron. Rés. 01 42 62 59 49. Mar. 19 h, merc. à sam. 20 h 30.

■ **Également au Théâtre Ouvert** : Lundi 6 décembre, **Kertész et l'Autre**, montage de textes d'Imre Kertész présenté par Joël Jouanneau et Jean Launay.

Et il y réussit presque. Dans ce flash-back de trente-cinq ans, les acteurs qui ont joué le rôle des enfants jouent maintenant celui des parents. Le premier acte s'éclaire. Est confirmée, en particulier, l'idée que si Edmund a donné la villa à Phil, c'est qu'il estimait que son véritable créateur était Théo.

Un texte exigeant, bien servi par des comédiens qui jouent sobre et juste. La mise en scène se fait oublier, ce qui est peut-être le grand art. Pourquoi le titre *Trois jours de pluie* ? Vous n'avez qu'à aller voir la pièce.

PAAD

□ 1 place Charles-Dullin. 01 48 74 76 99. À 21 h.

Jusqu'au 23 décembre, une place offerte pour une place achetée, dans la limite des places disponibles.

■ **Également à l'Atelier** : À la folie, pas du tout, d'Albee, avec Danièle Lebrun et Jean-Pierre Cassel, du mar. au sam. 19 h, dim. 18 h. Voir l'article dans notre n° 110.

Au Tremplin Théâtre

Le journal d'un fou

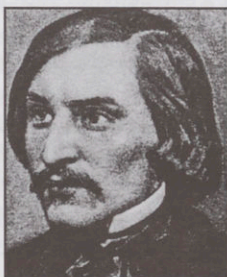
de Nicolas Gogol

Jusqu'au 18 décembre

Au commencement, il n'était pas fou du tout, Proprietchine. La preuve ? Il était fonctionnaire. Il travaillait toute la journée à tailler des plumes pour Son Excellence dans un ministère. Vie tranquille mais étreinte tout de même quand on est de naissance noble, qu'on sait lire et écrire, qu'on est amoureux des arts et aussi, hélas, de Sophie, la fille de Son Excellence : créature de rêve.

Malheureux Proprietchine ! Un mauvais jour, il apprend que la belle Sophie va épouser un gentilhomme de la chambre. De quoi devenir fou ! Heureusement, le trône d'Espagne est vacant. Il l'occupe. Quelles étranges coutumes règnent à la

cour ! On lui rase la tête. Est-ce l'Inquisition ? On lui donne des coups de bâton, on l'arrose d'eau froide, on l'enferme dans une chambre royale sans doute



Nicolas Gogol

mais minuscule, une vraie cellule. Pourquoi ces tortures ? Pourquoi ces tourments ?

Texte magnifique, entre réalité et cauchemar, illusion et désillusions, conscience et absence, texte rempli de surprises, de délirés et de souffrance. Cette souffrance qui traverse toutes les folies et ces folies qui rendent supportable l'insupportable. R. P.

□ 39 rue des Trois-Frères. 01 42 54 91 00. Le merc., jeud., ven., sam. 20 h 30.

■ **Également au Tremplin**, jusqu'au 12 décembre, dim. 18 h, **Rencontre mode d'emploi**, comédie composée de pièces de Gilles Bourdet, Guy Foissy, Frédéric Freund.

Au Sudden Théâtre 27 remorques pleines de coton

de Tennessee Williams
Jusqu'au 31 décembre

Cette pièce rarement jouée C'est, à travers le récit d'une tragédie rurale, une violente critique de la politique des États-Unis. Dans le Mississippi, la société *Union des producteurs* récupère peu à peu le travail d'égrénage du coton effectué auparavant par des petits fermiers. L'un de ceux-ci, Meighan, refuse de se laisser faire

et met le feu à la machine à égréner. Le gérant de la firme sait que Meighan est l'incendiaire, mais il a besoin de faire égréner les vingt-sept remorques pleines de coton et doit s'adresser à Meighan pour cela.

Mais "l'arrangement" joue dans les deux sens. Pour protéger son mari, l'empêcher d'être dénoncé et arrêté, la femme de Meighan doit accepter de se soumettre aux violences très particulières du gérant.

Derrière cette intrigue réaliste, les spectateurs américains de 1945 pouvaient voir en filigrane la politique des États-Unis envers les pays d'Amérique latine : le capitalisme états-unien propose ses services aux producteurs agricoles de ces pays, mais dans ces "arrangements" s'exerce la violence de la domination politique et économique des USA et des dictateurs qu'ils soutiennent.

□ 14 bis rue Ste-Isaure. Rés. 01 42 62 35 00. Du mardi au dim. 19 h. Relâche les 24 et 25 décembre.

■ **Également au Sudden** : • **La double inconstance**, de Marivaux, reprise, jusqu'au 17 décembre. • **Petits bonheurs parmi les moins tristes**, jusqu'au 18 février. • **Les feux de la gloire**, jusqu'au 20 février.

À l'Atalante

Trois pièces d'Evguéni Grichkovets

En alternance jusqu'au 30 déc.

Auteur, metteur en scène et comédien, funambule du non-sens et du coq-à-l'âne, le Russe Evguéni Grichkovets est extrêmement célèbre dans son pays et mène une carrière internationale. On l'a vu notamment au Festival d'Avignon.

Dans *Comment j'ai mangé du chien*, un ancien marin (Claude Bonnifait), raide dans son uniforme, raconte à la façon de Buster Keaton des souvenirs

surréalistes à force de flou.

La Ville, à cinq personnages, décline cette même thématique du doute et de l'incertitude : un homme explique pourquoi il veut quitter la ville, mais au fur et à mesure de ses explications, on s'aperçoit que ses motivations sont on ne peut plus variables et indéchiffrables.

Les 5 et 6 décembre, Evguéni Grichkovets jouera en personne et en russe, avec traduction simultanée, *En même temps*, inventaire du bric-à-brac de sensations et de souvenirs qui se bousculent dans sa tête.

□ 10 place Charles Dullin. Rés. 01 46 06 11 90.

À l'Alambic

Éric Blanc

Jusqu'au 31 décembre

Sauveur (Éric Blanc), paisible et rêveur autochtone d'Afrique noire, est victime d'un accident sur le trajet du Paris-Dakar et gagne le pays de ses rêves par un itinéraire semé de portraits truculents.

□ 12 rue Neuve-de-la-Char-donnière. Ven. 20 h 30, dim. 15 h. Rés. nécessaire au 01 42 23 07 66.

À partir du 21 déc., du mar. au ven. 20 h 30, dim. 15 h.

■ **Également à l'Alambic** : • Sam. 4, 11 et 18 déc. à 18 h, **Le cirque intérieur de Tan-krède**. • Sam. 4 et ven. 10 à 20 h 30, **Improcréation**, "spectacle tragi-comique" par la Compagnie Adécoate.

À la Maison verte Bestiaire spirituel de Paul Claudel

Samedi 18 déc., 15 h

Dans ces textes, Claudel interroge les animaux de la Bible avec sa verve jubilatoire et la profondeur de sa foi poétique. Marie Daude, qui les dira, est cette comédienne qui, il y a quelques années, a incarné magnifiquement Louise Michel au Tremplin-Théâtre.

□ 127 rue Marcadet.

Et aussi

■ **À la Halle St-Pierre**, la compagnie de danse **Les Transe-Mutants** présente le 14 décembre à 20 h un ballet dans le cadre de l'exposition Giger (voir page 21). 2 rue Ronsard.

■ **Au Cirque électrique** : Jusqu'au 23 déc., **Une saison en enfer**, inspiré par Rimbaud, dernière création du Cirque électrique (voir page 12). Mer. à sam. 21 h, dim. 18 h. 45 rue d'Aubervilliers. Rés. 06 61 58 73 01.

■ **Au Théâtre des Abbesses** : Jusqu'au 29 déc., **Les animaux ne savent pas qu'ils vont mourir**, de Pierre Desproges.

■ **À l'Étoile du nord** : Jusqu'au 19 déc., **Fugaces**. Voir notre dernier numéro. (16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.)

■ **Au Théâtre Michel-Galabru**,

Le chat du rabbin, d'après la BD de Sfar, se joue jusqu'au 20 déc., sam. 18 h, dim. 20 h. Voir l'article dans notre n° 110. (4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 64 53 38.)

■ **Au Trianon : Mille et un soleils, comédie musicale**, du 30 novembre au 4 déc. et du 14 au 18 déc., 20 h 30. Loc. 01 53 41 02 40.

Pour les enfants

■ **Au Lavoir moderne parisien : Gouttes de Noël**, quatre jours de festival non stop du 20 au 23 décembre, avec séances à 10 h, 15 h, 16 h 30, 20 h, du théâtre et de la magie, des contes, des concerts, des goûters, pour parents et enfants. Avec, dans le hall, des films d'animation et, en haut, des expositions. (35 rue Léon. Renseignements et rés. : 01 47 72 99 52.)

■ **Au Sudden-Théâtre : Monsieur Vieil Ours visite le monde**. Merc. et sam. 15 h, dim. 14 h 30. Pendant les congés scolaires, tjl 15 h sauf lundi. Relâche 24 et 25 décembre. (01 42 62 35 00)

■ **Au Funambule : Patsy l'automate, spectacle musical, et Le caillou et l'étoile**. (Horaires, rés. : 01 42 23 88 83.)

■ **Au Michel-Galabru : Miss Loulou Katastrophe et Mami-yéti**. (01 42 23 15 85.)

Musiques

■ **La Chorale de la Goutte d'Or** en concert à l'église **St-Bernard** dimanche 12 décembre à 16 h 30, interprétera un programme ambitieux : *Ceremony of carols*, du compositeur anglais contemporain Benjamin Britten, plus des œuvres de la Renaissance, du XVIII^e siècle (Bach) et des musiques du monde. La Chorale de la Goutte d'Or rassemble 70 choristes, essentiellement habitants du quartier, sous la direction de Louise et Patrick Marty.

■ **Vivaldi, Corelli, Geminiani** à la **Maison Verte**, dimanche 12 décembre à 16 h 30, par l'ensemble *Le Trille du diable*.

■ **Jazz à la Goutte d'Or**. Au **Studio des Islettes**, concerts les vendredis et samedis soirs, jam-sessions du lundi au jeudi. Noté dans les programmes : Fred Clayton trio le 11, Eriko Matsumoto trio le 17... Fermeture les 24 et 25, mais le vendredi 31, concert du réveillon. (10 rue des Islettes. 01 42 58 63 33.)

■ **Au Trianon, les Nuits des musiciens** les 9, 10 et 11 décembre : Comme chaque année, chacune de ces trois nuits est donnée en carte blanche à un musicien qui invite qui il veut. Le 9, ce sera une nuit "classique" dont la programmation est confiée à

Alexandre Tharaud. Le 10, nuit jazz de Didier Lockwood. Le 11, nuit chanson d'Art Mengo. Renseignements, rés. : 08 892 390 100.

Chanson, etc.

Théâtre de Dix Heures
Marie-Paule Belle
Jusqu'au 15 janvier

Marie-Paule Belle revient sur sa scène fétiche, seule avec son piano, pour un récital de chansons rares ou nouvelles, écrites par ses complices de toujours : Françoise Mallet-Jorris et Michel Grisolia.

La chanteuse ne s'était pas produite dans une salle parisienne depuis six années, durant lesquelles elle a sillonné la France et l'étranger avec des chansons du répertoire de Barbara. Elle repart avec ce récital piano-voix alliant tendresse et fantaisie.

□ 36 bd de Clichy.
Du mar. au sam. 20 h.
Loc. 01 46 06 10 17.

À la Cigale
Gumboots
Jusqu'à fin décembre

À l'origine, il y a les mineurs Noirs, dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, à qui leurs patrons interdisaient de chanter et de faire de la musique. Ils ont alors fait de la musique en tapant sur leurs bottes, avec des pas, des piétinements...

C'est cette forme de musique et de danse que ce groupe a travaillée, avec une inventivité et une énergie à couper le souffle.
□ 120 bd de Rochechouart.
01 49 25 89 99.

■ **Au LMP** (35 rue Léon): Jusqu'au 11 décembre, la voix rauque de **Loïc Lantoine**.

Au café littéraire du Petit Ney

- **Vendredi 3 déc.** à 19 h 30 : *Partage de lectures*. Chaque premier vendredi, vous êtes invité à partager une lecture, roman, poésie, conte, que vous avez aimé ou que vous avez écrit.
- **Samedi 4** à partir de 19 h : Soirée jeux.
- **Samedi 11** à 20 h 30 : Le collectif *Fahrenheit 451* présentent un aperçu joyeux du travail de création du spectacle vivant.
- **Dimanche 12** à partir de 15 h : Café chantant. Chaque spectateur est invité à présenter une chanson, un sketch, un texte...
- **Vendredi 17** à 20 h 30 : Musique, avec le duo *Jamelot - Pagès* (rencontre jazz, musique classique et musiques du monde).
- **Samedi 18** à 20 h 30 : Lettres d'adultes au Père Noël.

□ 10 av. Porte-Montmartre. 01 42 62 00 00.

À l'hôpital Bretonneau

- **3 déc.** 15h : L'atelier théâtre de St-Jean-de-Malte joue *Calaferte* et Jean-Michel Ribes.
- **4 déc.** 15h et **19 déc.** 18h30: Madrigaux et cantates italiennes, par Anne Beligne et Nathalie Leblanc, chants, et Nicolas Desprez, clavier.
- **4 déc.** 19h et **18 déc.** 15h : Solenn Delisle, mezzo-soprano.
- **5 déc.** 15h : Gospel.
- **6 déc.** à 19h30 : Musique classique (violon et piano).
- **9 déc.** à 15h : Conférence

d'histoire de l'art.
• **13 déc.** 15h : Concert de la chorale Bretonneau.
• **18 déc.** 19h et **22 déc.** 15h: Ensemble vocal Sotto Voce.
• **20 déc.** 15h: Quatuor Antares.
• **7, 14, 21 et 28 déc.** à 15h : Cinéma.

□ 23 rue Joseph-de-Maistre.

Tous ces programmes sont ouverts à tous, la plupart en entrée libre, quelques-uns avec participation.

À l'Olympic et au LMP Festival klezmer

● Du 28 au 31 décembre, festival "Tanz !" de musique klezmer à la Goutte d'Or, avec Dominique Schiff, Gefilte Swing, le Freylekh Trio, Marianne Farouch, Little Odessa, etc.

Née en Pologne et en Ukraine dans les années 1920, jouée d'abord dans les fêtes, mariages et autres, développée dans l'immigration juive aux États-Unis, la musique klezmer est un composite de musiques yiddish traditionnelles et de musiques tziganes, turques, arabes, et surtout maintenant jazz. Elle mêle des nostalgies profondes à un

incroyable dynamisme, un goût de la danse et de la vie, elle a ses grands classiques et connaît actuellement un formidable renouvellement.

L'Olympic-café fait place dans ses programmes à des formes très diverses de musique klezmer avec des groupes tels que *Mish-Mash* (à son programme le 2 décembre), la fanfare *La caravane passe* (4 décembre), le *Freylekh Trio*...

Couronnement du festival la nuit du 31 décembre au LMP, à partir de 22 h 30.

N. M.
□ LMP, 35 rue Léon. Olymp-ic-café, 20 rue Léon. Rés. 01 42 52 09 14.

Expositions

Au Musée de l'érotisme
Quatre artistes Au chaud pour l'hiver

Sous le titre *Au chaud pour l'hiver*, le Musée de l'érotisme expose quatre artistes.

Willem, bien connu des lecteurs de *Charlie-Hebdo*, *Télérama*, *Libération*..., a gardé de sa jeunesse "provo" aux Pays-Bas dans les années 60 un esprit anar et une rage de pourfendre la connerie. Dessins mordants, souvent crus, humour corrosif.

Medi la Norvégienne, qui partage depuis 35 ans la vie de Willem, a le dessin aussi rond que celui de son homme est aigu. Femmes nues, libres et libertines, livrées à leurs désirs.

Également sculptures de Virginia Tentindo et de Zaza.

□ 72 bd de Clichy. Tjl de 10 h à 2 h du matin.

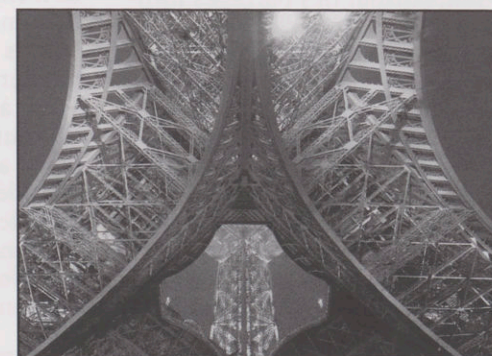
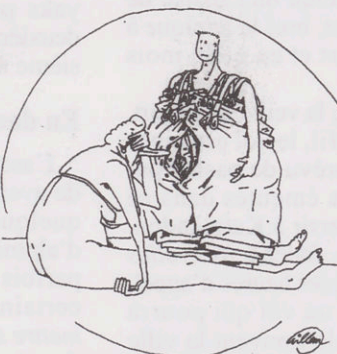


Claude-Arthur Debeurme
(Restaurant Zénobie)

Une nouvelle galerie 100 rue des Martyrs

Une nouvelle galerie vient d'ouvrir à Montmartre, 100 rue des Martyrs, la galerie-atelier de Jean Lamy, artiste-peintre passionné par la mer et les poissons. Hyper-réalistes, vivement colorés, ses tableaux s'arrachent dans les salons nautiques.

Pour son ouverture, il a invité son voisin, peintre également, notre ami Paul Dehédin, qui a réalisé une série de portraits de marins, évoquant la solitude et la dureté d'un métier égayé (à peine) par quelques sirènes.



• **Ci-dessus à gauche :** Willem (Musée de l'érotisme)
• **Ci-dessus à droite :** Natali (Galerie Art's Factory)
• **Ci-contre :** Photo de Winnie Denker (Galerie W)

■ **La Soupape ailée** présente les œuvres des enfants du Burkina-Faso des ateliers créés par cette association à Bobo Dioulasso. On peut encore les voir samedi 4 et dimanche 5 déc. à la Maison des associations, 15 passage Ramey.

■ **L'association Regard 18** expose, du 5 au 19 décembre (jeudi à dimanche 15 h à 20 h), des œuvres de huit de ses adhérents (Belin, Chemtov, Delmas, Duminil, Michelot, Pavlovsky, Prévost, Sammartin), tous de qualité, à la galerie RAM, 29 rue Germain Pilon.

■ **Claude-Albert Debeurme**, artiste habitant à la Moskova, expose jusqu'à la fin décembre au restaurant *La Reine Zénobie*, 234 rue Championnet.

■ **Marché de Noël chez Art's Factory** jusqu'au 23 décembre, plus de mille œuvres originales et éditions limitées à prix abordables. Thème dominant : les poupées, œuvres des Crazy Dolls, Barbara d'Antuono, Natali, Inès de la Fressange, etc. (48 rue d'Orsel)

■ **Marché de Noël chez Cargo 21**, avec vingt-cinq artistes. Petits formats, à petits prix, peintures, sculptures, photos, bijoux, objets. (21 rue Cavé)

■ **Expo-vente de Noël** à l'atelier de **Jocelyne Outrequin** : peinture, gravure, photo, bijoux, cartes et petits cadeaux de 1 à 100 €, samedi 11 et dimanche 12 décembre de 11h. à 19h. (6, rue du Canada. 01 46 07 18 35.)

■ **À l'Espace W**, la photographe **Winnie Denker** présente jusqu'au 31 janvier une vision personnelle de la Tour Eiffel, dans des tirages superbes de grand format (90x120, 120x150, 160x240). 44 rue Lepic.

Ont collaboré à ces deux pages : Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Paul Desalmand, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier.



Jacques et Caroline Letrange, habitants du 18e, racontent leur expédition au Cho Oyu, sommet de 8 200 mètres d'altitude au Tibet. Ils veulent aussi joindre un objectif humanitaire à l'exploit sportif.

À la conquête de la déesse turquoise

Amoureux de la nature, Jacques Letrange, un habitant du 18e qui "dans le civil" travaille dans l'expertise immobilière, côtoie la montagne depuis toujours. Randonnées et ski depuis son enfance, escalades à la Sainte-Victoire, puis il commence l'alpinisme en 1992 dans les Alpes en s'attaquant à des 4000 mètres, la Barre des Écrins, les trois sommets du mont Blanc dans la foulée (mont Blanc du Tacul, mont Maudit, mont Blanc)...

Ce passionné à l'allure robuste désirait faire connaître à Caroline, graphiste *free lance*, sa compagne, la joie des hauts sommets. Mais au mont Blanc, Caroline semblait hélas souffrir du "mal aigu des montagnes" avec comme symptôme des vomissements.

Pourtant elle ne se décourage pas et lui fait part d'un rêve : l'ascension du Kilimandjaro. Il y a quatre ans, c'est au sommet de cette montagne, à 5 875 mètres, que Jacques a demandé sa main à Caroline.

En 2001, Caroline revient au mont Blanc et, cette fois, atteint les 4 810 mètres du sommet. Le couple décide alors, sans complexe, de passer à un "plus de 8000" et choisi le Cho Oyu (8 200 mètres), au Tibet, dont le nom signifie "déesse turquoise". L'année 2004 est le cinquantenaire de sa première ascension.

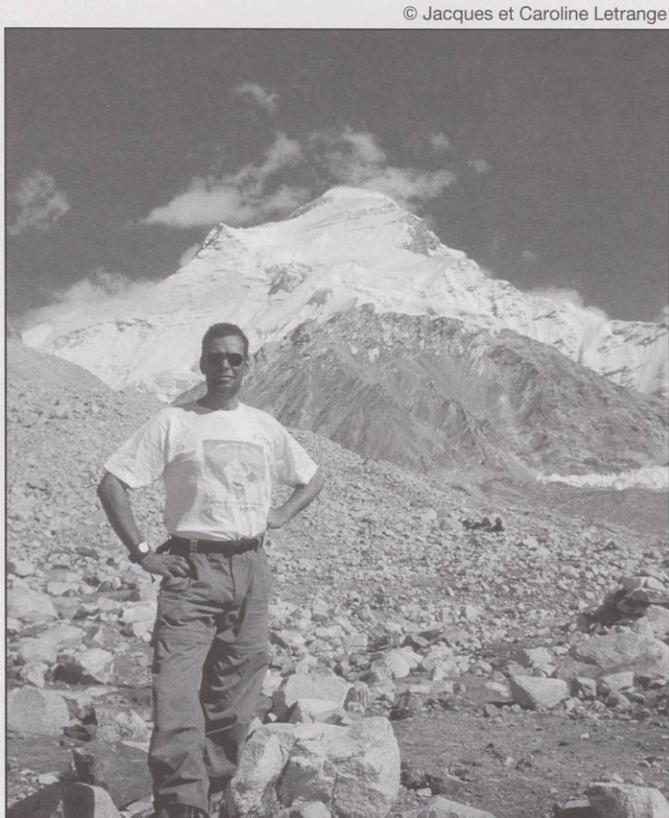
Des préparatifs plus que stressants

L'avant départ est rocambolesque : les Letrange ont cru qu'ils ne réussiraient jamais à partir. Gros soucis sur le plan du matériel : pas de chaussures à la taille de Caroline (36), aucun magasin n'avait les "outils" nécessaires, grandes difficultés pour trouver quelqu'un capable de faire des pantalons en duvet, bref la panique à moins d'un mois du départ et en plein mois d'août.

Dernier coup de bambou, la veille du départ, Jacques reçoit un coup de fil, le vol est annulé. Les Letrange avaient prévu de passer par le Népal, mais suite à des émeutes dans ce pays, personne ne peut atterrir à Katmandou. Le couple se met en quatre, fonce à *Nouvelles Frontières* où, après de longues heures d'appel, ils parviennent à trouver un vol qui pourra atterrir à Katmandou, où ils trouvent la ville sous couvre-feu, partout des barrages militaires, les rues vides...

Direction le Tibet, dans de très vieux bus peu rassurants, par les routes creusées d'ornières, au bord de précipices vertigineux. À la frontière du Tibet, nouveau problème avec les douaniers chinois, car leurs passeports ne portent pas le visa en règle du Népal. Mais en payant tout s'arrange... (Au retour, c'est les douaniers népalais qu'il faudra payer...)

Avant le départ la traditionnelle et quasi obligatoire cérémonie, la "Punja". Un religieux



Jacques Letrange avec, dans le fond, le Cho Oyu.

bouddhiste donne des offrandes à la nature et bénit le matériel.

Le voyage est encore long, d'abord en 4 X 4, avec des arrêts obligatoires de quelques jours pour s'accoutumer à l'altitude à Nialam (3 700 mètres), puis au dernier village (4 300 mètres), celui d'où l'on part pour l'ascension de l'Everest (par la face chinoise) et du Cho Oyu. De là, des heures et des jours de marche jusqu'au premier camp de base, à 4 900 m, avec quarante yaks pour transporter le matériel, puis au deuxième camp de base, à 5 200 m, puis au troisième à 5 700 m.

En deux heures, de - 25 ° à - 70 °

L'ascension d'un 8 000, ce n'est plus la grande aventure d'il y a cinquante ans réservée à quelques élus, beaucoup d'alpinistes le font maintenant, parfois en voyages organisés, certains "pour pouvoir le mettre sur leur CV". Mais tout de même les conditions restent extrêmes. En moins de deux heures on peut passer d'une température "correcte" de - 25° à celle de - 70°, il faut un équipement très épais. En haute altitude, l'oxygène est considérablement raréfié, le corps doit fabriquer des globules rouges en quantité...

Le manque d'aliments frais oblige Jacques et Caroline à prendre des complexes vitaminés, des complexes de fer 100 % tous les jours. Ils

ne disposent que de deux à trois litres d'eau par jour au lieu de six. Ils mangent majoritairement des lyophilisés dans lesquels ils versent de l'eau. La nourriture fournit 1000 calories par jour, alors qu'ils en éliminent entre 4000 et 5000. Par chance, cette année les conditions météorologiques ont été très bonnes.

Le jour de l'ascension, on part de nuit à 4 h, pour pouvoir redescendre pendant la journée. À cette heure, la température dans la tente est de -16 °.

Malgré un entraînement intense depuis plus d'un an, Caroline s'est arrêtée à 7 500 mètres. Le trop grand besoin d'oxygène et l'épuisement l'ont arrêtée, mais cette fois-ci elle n'a pas été malade. Jacques, avec un de leurs guides, est allé en haut.

La très haute montagne, c'est la confrontation à un univers hors du commun, peut-être hostile mais "jouissif" selon les termes de la jeune femme : *«Bien loin des téléphones portables, des ordinateurs, des voitures, plus d'assistance, on est dépouillé du superflu, on ne dépend que de soi-même, libéré de tout ce qui paraissait essentiel mais qui est en réalité futile.»*

En quittant le Cho Oyu, Jacques et Caroline se sont retournés pour remercier ce splendide sommet qui les a accueillis.

Le sport et l'humanitaire

De retour dans le 18e, Jacques et Caroline préparent un film, des conférences, des rencontres dans des entreprises, des écoles, des collectivités territoriales, voire des églises. Mais ils ne se voient pas comme des "conquêteurs de l'inutile", selon l'expression d'un célèbre alpiniste. Avant même de partir, ils voulaient ajouter une valeur humanitaire à l'exploit sportif, en profiter pour sensibiliser le public à la misère de certains pays.

Pour cela ils ont conçu un projet : créer des tee-shirts avec l'image du Cho Oyu et les vendre au profit d'une association qu'ils connaissaient. Médecin à Charleville-Mézières, M. Faure, président de l'association *Mocapi* (Moldavie, Champagne-Ardenne, Picardie), a été emballé par leur idée. Cette association fournit du matériel médical au pays le plus pauvre d'Europe, la Moldavie.

C'est grâce à M. Gill Peléris directeur de l'entreprise *Expertissimo*, qui a accepté de financer la totalité du projet, que celui-ci a pu prendre forme. Comme le dit avec beaucoup d'affection Jacques Letrange, *«sans lui le projet n'aurait jamais pu voir le jour»* Servir de tremplin à l'association *Mocapi* a apporté une dimension plus gratifiante au jeune couple. Le sommet avait un but.

Meaghan Major

«On ne dépend que de soi-même, libéré de tout ce qui paraissait essentiel mais qui est en réalité futile.»